



SON AMBASSADEUR À BANGUI CITÉ
DANS UNE AFFAIRE DE MŒURS

L'image de la France écornée à l'étranger

P 5

GHRIEB ORDONNE AUX WALIS DE BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE SOCIALE

« Occupez-vous de ces dossiers »

Les walis sont chargés de veiller sur l'approvisionnement des marchés en produits de base, l'achèvement des projets – ou la réhabilitation – d'infrastructures pédagogiques, la prise en charge des élèves à besoins spécifiques, la disponibilité du transport scolaire et universitaire ainsi que des fournitures scolaires.

LIRE EN PAGE 3

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Les conducteurs rappelés à l'ordre

P 2

FORAGE DU PUIT D'EXPLORATION "KAFRA SUD-EST 1"

L'ENAFOR à pied d'œuvre à Agadez

P 4

PROJET DE PHOSPHATE INTEGRE/1ÈRE PHASE

Deux contrats signés avec les Italiens et les Chinois

P 4

SUCCESSION DE PETKOVIĆ

Sánchez toujours dans le jeu, la FAF anticipe

P 11

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU FRONT POLISARIO ET DE LA RASD

L'Algérie réitère son soutien à la cause sahraouie

P 5



PH : DR

L'ÉDITO

L'Algérie compte sur les mines comme secteur stratégique à forte valeur ajoutée pour sortir à terme de la dépendance aux hydrocarbures. L'objectif global, tous secteurs confondus dans le cadre de la diversification, étant d'atteindre un PIB à 400 milliards de dollars. Dans ce sens, force est de constater que le programme national relatif au développement des mines marche comme sur des roulettes. C'est-à-dire que la réalisation des différentes étapes des trois projets phares y afférents, à savoir Gara Djebilet pour le fer, Tala Hamza pour le zinc-plomb et Bled El Hadba pour le phosphate intégré, satisfait à l'exigence de respect des délais. Ébauchée, à la base, sur le papier, l'ossature d'une industrie minière voulue véritable avec, à la clé, toute sa chaîne de valeur, devient aujourd'hui une réalité. Les projets miniers sont sortis de terre. Mais derrière cette cadence soutenue dans la mise en œuvre, il y a un « chef de projet » très à cheval sur les délais. Le président de la République n'a, en effet,

2027 est devant nous !

rien laissé au hasard. L'exécution du plan d'action répond à un calendrier soigneusement fixé pour rester dans les délais impartis. La mise en œuvre des projets fait l'objet d'un suivi périodique rigoureux. Les responsables chargés du suivi sont, à leur tour, évalués suivant l'obligation des résultats. La barre des objectifs est placée très haut pour ne pas se permettre une perte de temps. C'est ainsi que le gouvernement a gardé le cap de 2027 comme échéance, qui verrait le deuxième projet minier dans la série mis en service (au premier semestre de cette année). Il s'agit de la mine du phosphate intégré de Bled El Hadba dans la wilaya de Tebessa comme projet auquel s'ajoute la ligne de chemin de fer de

l'Est qui relie le chantier au port phosphatier d'Annaba. L'autre géant de l'Est vient de franchir une étape décisive. L'Algérie a signé, hier, avec ses partenaires italiens et chinois, les premiers contrats. Ils concernent l'ingénierie et la construction d'une part et, d'autre part, de la mise en œuvre de la première phase du projet de Bled El Hadba. Quelques chiffres clés nous donnent un peu un aperçu sur l'importance économique et stratégique du projet dans le cadre de la diversification de notre économie à l'horizon. Dans sa première phase, cette mine est dotée d'une capacité de 5,5 millions de tonnes/an et d'une capacité globale de production de phosphate concentré estimée à 3,2 millions de tonnes/an. Cette étape comprend aussi la réalisation d'un complexe industriel intégré à Oued Kebrit pour produire 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés, 570 000 tonnes d'engrais azotés/an et des quantités d'autres produits intermédiaires, ainsi que la réalisation d'infrastructures portuaires à Annaba, permettant de mettre en place un écosystème industriel et logistique intégré. C'est parti pour Bled El Hadba !

Farid Guellil

ARRÊTS ANARCHIQUES, DÉPASSEMENTS DANGEREUX, ROLLERS ACCROCHÉS AUX VOITURES

La Gendarmerie rappelle à l'ordre les conducteurs

Sur les routes algériennes, certaines pratiques, qui devraient rester exceptionnelles, se banalisent dangereusement, au point de donner l'impression que l'infraction est devenue la norme.

Dans ce contexte, la Gendarmerie nationale vient de rappeler une règle pourtant élémentaire : l'arrêt ou le stationnement sur le terre-plein central séparant les deux sens de circulation sur l'autoroute et la voie express constitue une infraction. Dans une mise au point publiée sur sa page « Tariki », la Gendarmerie nationale précise que cette pratique est interdite et constitue, conformément à l'article 88 du décret exécutif n°04-381, modifié et complété, une infraction de quatrième degré. L'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à 10 000 DA.

DES COMPORTEMENTS DANGEREUX QUI SE BANALISENT

Le rappel intervient alors que



les comportements contraires au Code de la route sont nombreux et parfois particulièrement dangereux: arrêts et stationnements anarchiques, dépassements dangereux, changement de voie sans signalisation, utilisation du téléphone au volant, non-respect des feux et des priorités, conduite à contresens ou encore occupation abusive des bandes d'arrêt d'urgence. À ces pratiques s'ajoutent des comportements pour le moins incongrus, comme certains usagers circulant en rollers et s'agrippant à des véhicules en mouvement, s'exposant ainsi à des accidents potentiellement dramatiques. Autant de comportements qui témoignent non seulement d'un

incivisme routier persistant, mais aussi d'un inquiétant mépris des règles pourtant enseignées lors de la formation au permis de conduire.

LE TERRE-PLEIN CENTRAL N'EST PAS UNE AIRE DE STATIONNEMENT

La Gendarmerie nationale rappelle que le terre-plein central n'est en aucun cas un espace destiné à l'arrêt ou au stationnement. En cas d'arrêt d'urgence, le conducteur doit impérativement respecter les règles de sécurité et prendre toutes les mesures nécessaires pour alerter les autres usagers de la route et éviter tout risque de collision. Le respect du Code de la route ne devrait pourtant pas dépendre de la présence d'un contrôle ou de la crainte d'une amende. Sur une autoroute comme sur les autres axes routiers, quelques secondes d'imprudence ou de négligence peuvent suffire à provoquer un drame.

Ania N.

BOUGAÂ À SÉTIF

12 blessés dans une collision entre une voiture et un bus

Douze personnes ont été blessées, à des degrés différents, dans un accident de la circulation, survenu hier dans la wilaya de Sétif, à la suite d'une collision entre une voiture et un bus de transport de voyageurs, dans la commune de Bougaâ. Selon les services de la Protection civile, leurs équipes sont intervenues à 08h24 après l'accident survenu sur la route nationale n°74, dans la commune et daïra de Bougaâ. Les secours ont pris en charge les blessés, tandis que les opérations d'intervention et d'évacuation se poursuivent.

A. N.

AUTEUR DE PROPOS, RELAYÉS DANS UNE VIDÉO, DISCRIMINATOIRES ENVERS UN ENFANT

Anouar Sayoud écope d'un an de prison ferme

Le tribunal de Boufarik a condamné, hier, le dénommé Anouar Sayoud à deux ans de prison, dont un an avec sursis, assortis d'une amende ferme de 200 000 DA, et à verser un dinar symbolique à l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE). Il faut rappeler que le procureur de la République a souligné dans son réquisitoire, que « l'enfant est une ligne rouge » et que les atteintes commises contre les enfants ne sauraient faire l'objet de tolérance. Il a insisté sur le caractère collectif de la responsabilité en matière de protection de l'enfance et requis trois ans de prison ferme ainsi qu'une amende de 300 000 DA. Le prévenu était poursuivi selon la procédure de comparution immédiate pour discrimination et atteinte à la vie privée d'un enfant à travers des publications susceptibles de lui porter préjudice, conformément aux dispositions de la législation relative à la

prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, ainsi qu'à la protection de l'enfance. L'affaire avait éclaté après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, dans laquelle figuraient des propos qualifiés d'extrêmes et contraires aux bonnes mœurs, ainsi qu'un discours à caractère discriminatoire visant des enfants en raison de leur tenue vestimentaire. Lors de son procès, Anouar Sayoud a reconnu être l'auteur de la vidéo, affirmant toutefois que son intention était de sensibiliser les parents et de donner des conseils, sans chercher à porter préjudice à l'enfant concerné. Il a expliqué que les propos utilisés résultaient d'un mauvais choix de termes et a présenté ses excuses. Le prévenu a également indiqué avoir supprimé la vidéo après avoir fait l'objet de nombreuses critiques, avant de publier une seconde vidéo dans laquelle il reconnaissait son erreur et exprimait ses regrets.

LA PROTECTION DE L'ENFANT AU CŒUR DES DÉBATS

De son côté, la défense de l'Organe nationale de protection et de promotion de l'enfance constitué partie civile, a insisté sur la nécessité de maintenir l'affaire dans son cadre strictement juridique, à savoir celui de la protection de l'enfant. La partie civile a notamment rappelé que l'Algérie a ratifié les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant et que l'Organe dispose, dans le cadre de ses missions, de mécanismes de veille et de suivi permettant d'intervenir lorsque l'enfant se trouve en situation de danger.

La défense a ainsi estimé que l'affaire ne devait être liée à aucune considération religieuse, mais devait être examinée exclusivement sous l'angle de la protection des droits et de l'intégrité de l'enfant.

Sarah O.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Les détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté quatre éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national. Selon le bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP couvrant la période du 5 au 11 août 2026 mettant en évidence la diversité des opérations menées par les unités de l'ANP, allant de la lutte antiterroriste et contre le trafic de stupéfiants à la lutte contre la contrebande, l'exploitation illégale de l'or et l'émigration clandestine. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, les unités de l'ANP

ont également procédé à l'arrestation de 49 narcotrafiquants et déjoué des tentatives d'introduction, à travers les frontières avec le Maroc, de 4,20 quintaux de kif traité. Les opérations menées à travers les différentes Régions militaires ont également permis la saisie de 88 kilogrammes de cocaïne et de 3.813.812 comprimés psychotropes, traduisant l'ampleur des efforts déployés par les forces de sécurité pour lutter contre les réseaux de trafic de drogue.

PLUS DE 500 PERSONNES ARRÊTÉES DANS LE SUD

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'ex-

ploitation illégale des ressources minières, les détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de 512 personnes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam.

Ces opérations ont permis la saisie de 25 véhicules, 298 groupes électrogènes et 125 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange de minerai aurifère et de pierres et différents équipements utilisés dans les opérations d'exploration et d'exploitation illégales de l'or. Par ailleurs, sept autres individus ont été arrêtés lors d'opérations distinctes. Les éléments de l'ANP ont saisi, à cette occasion, un pistolet automatique,

six fusils de chasse, 14.838 litres de carburant et 21 quintaux de tabac.

132 PERSONNES SECOURUES EN MER

Sur le volet de la lutte contre l'émigration clandestine, les Garde-côtes ont déjoué plusieurs tentatives d'émigration illégale au large des côtes nationales et procédé au sauvetage de 132 personnes qui se trouvaient à bord d'embarcations de construction artisanale. Dans le même cadre, 574 migrants en situation irrégulière de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

S. O.

PROTECTION CIVILE

42 incendies maîtrisés en 48 heures

Les services de la Protection civile ont enregistré 47 incendies de forêts, de végétation et de récoltes agricoles à travers le pays entre le 11 et le 12 août en cours, selon un bilan arrêté hier à 7h00. D'après les mêmes services, 42 incendies ont été totalement maîtrisés, tandis que 5 foyers demeurent en activité dans plusieurs wilayas du pays. Les incendies encore actifs sont répartis à travers quatre wilayas, à savoir Jijel avec deux foyers, Skikda, Souk Ahras et Annaba avec un foyer chacun. Dans la wilaya de Jijel, les principaux incendies en cours concernent notamment un feu de forêt signalé au lieu-dit Boumelih, dans la commune de Chekfa, ainsi qu'un autre au lieu-dit Mechat, dans la commune d'El-Milia. Selon le bilan établi, ces deux incendies ne présentent actuellement aucun danger.

L. Zeggane

ACCIDENTS DE LA ROUTE

54 morts et plus de 2100 blessées en une semaine

Les unités de la Protection civile ont enregistré, durant la semaine allant du 2 au 8 août en cours, 54 décès et 2 145 blessées dans 1 667 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec six décès et 84 blessés dans 46 accidents, a précisé la même source. Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 7 781 interventions ayant permis de sauver 5 641 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 1 794 autres et d'évacuer 344 personnes vers les structures sanitaires locales, a ajouté le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de dix personnes. Durant la même période, le bilan de la Protection civile fait état du décès par noyade de neuf personnes dans des réserves d'eau à travers plusieurs wilayas. Concernant les incendies urbains et divers, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 945 incendies dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas de Blida avec 183 incendies, Alger avec 182 et Oran avec 117 incendies. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 334 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

L. Z.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Boualem Bourelaf en visite à Saïda

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a effectué une visite de travail dans la wilaya de Saïda, pour s'enquérir de l'opérationnalité des équipes spécialisées et du système de lutte contre les incendies, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit « dans le cadre des efforts constants de l'État visant à renforcer le système de prévention et de protection et à consolider les capacités de réponse et d'intervention face aux différents risques », a précisé la même source. Elle intervient aussi en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à assurer les plus hauts niveaux d'opérationnalité et d'efficacité à travers les wilayas », a souligné le communiqué.

La visite s'inscrit également dans le cadre du « suivi permanent sur le terrain, du renforcement de la coordination et de l'intervention proactive, afin de consacrer l'efficacité du système de la Protection civile, d'assurer la rapidité et l'efficacité de réponse et de protéger les vies et les biens », a ajouté le document.

L. Z.

GHRIEB ORDONNE AUX WALIS DE BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE SOCIALE

« Occupez-vous de ces dossiers »

Les walis sont chargés de veiller sur l'approvisionnement des marchés en produits de base, l'achèvement des projets – ou la réhabilitation – d'infrastructures pédagogiques, la prise en charge matérielle des élèves à besoins spécifiques, la disponibilité du transport scolaire et universitaire ainsi que des fournitures et des manuels scolaires.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion par visio-conférence avec les walis de la République, consacrée au suivi des préparatifs de la rentrée sociale, scolaire et universitaire 2026-2027, conformément aux orientations du président de la République. La réunion a permis de faire le point sur la situation dans les différentes wilayas et d'évaluer les mesures engagées pour assurer une rentrée dans de bonnes conditions.

À cette occasion, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de garantir un approvisionnement régulier et suffisant du marché national en produits de large consommation, afin de préserver la disponibilité des produits essentiels et de répondre aux besoins des citoyens à l'approche de la rentrée. Sur le volet éducatif, il a appelé à renforcer le suivi des projets liés aux établissements scolaires et universitaires, en particulier le rythme de réalisation des infrastructures pédagogiques et des structures d'accompagnement. Il a instruit les walis de veiller personnellement à l'achèvement des tra-



vaux de réalisation et d'équipement dans les délais impartis, tout en accordant une attention particulière à la réhabilitation et à l'entretien des établissements existants.

Une attention particulière a également été accordée à la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques. Sifi Ghrieb a ordonné une évaluation globale des besoins nécessaires à leur accompagnement et préconisé le lancement d'une vaste campagne de dépistage précoce des signes de l'autisme au sein des établissements éducatifs.

L'objectif est d'identifier rapidement les cas nécessitant une prise en charge sanitaire et pédagogique adaptée et de renforcer, parallèlement, l'ouverture de classes spécialisées dans les différents cycles d'enseignement. Les préparatifs portent également sur les conditions matérielles de la rentrée. Le Premier

ministre a demandé de garantir la disponibilité du transport scolaire et universitaire, ainsi que l'approvisionnement des établissements en manuels scolaires dans les délais et en quantités suffisantes.

Ghrieb a, en outre, insisté sur la nécessité d'assurer une offre suffisante en fournitures et articles scolaires sur le marché national, à des prix accessibles, afin d'alléger la charge qui pèse sur les familles à l'occasion de la rentrée.

Il convient de noter que la rencontre s'est tenue en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, et de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amel Abdelatif.

Sarah O.

BOUFEDÈCHE, ÉVOQUANT LES DÉFIS SÉCURITAIRES DANS LA RÉGION :

« L'Algérie s'acquitte d'un rôle central »

La présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedèche a mis en avant le rôle de l'Algérie dans la promotion de la sécurité et de la stabilité dans son environnement régional.

Présidant une réunion à l'APN, Boufedèche a salué les efforts déployés par l'Armée nationale populaire ayant permis la libération d'un ressortissant allemand enlevé au Niger par un groupe criminel armé et sa remise aux autorités de son pays, précisant que cela incarne « le rôle central dont s'acquitte l'Algérie, en tant que force de stabilité et pilier essentiel de la sécurité et de la paix dans son environnement régional ». Cet exploit reflète, ajoute-t-elle, « la capacité des institutions de l'État algérien à faire face, avec une haute compétence, responsabilité et mérite, aux différents défis sécuritaires et humanitaires complexes et confirme la préparation élevée et la vigilance permanente de l'Institution militaire ainsi que sa capacité à faire face aux menaces sécuritaires croissantes, à protéger les vies et à lutter contre le terrorisme et le crime organisé ».

Dans ce contexte, Boufe-

dèche a salué « les efforts consentis par les différentes Institutions de l'État, sous la conduite judicieuse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de renforcer la présence et la position de l'Algérie et d'ancrer son rôle en tant que partie responsable et fiable dans son environnement régional et international ». « La force de la diplomatie algérienne, outre sa présence active sur les questions régionales et internationales, repose sur la complémentarité des Institutions de l'État et sur les moyens dont elle dispose qui lui permettent de relever les défis, de préserver les intérêts et de protéger les vies », a-t-elle souligné. Boufedèche a réaffirmé « sa fierté à l'égard de cet exploit qui reflète l'image d'une Algérie alliant fermeté face aux menaces, responsabilité dans le traitement des questions humanitaires et souci de consolider la paix et la sécurité dans son environnement régional et international ».

FINALISER LA REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

Concernant l'objet de la

réunion, elle a été portée sur la représentation de l'APN au sein des instances parlementaires régionales et internationales, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

L'ordre du jour a été consacré à « la finalisation des dispositions relatives à la désignation des représentants de l'APN au sein des différentes instances parlementaires régionales et internationales et des groupes d'amitié parlementaires », précise la source. Cette rencontre constitue ainsi une nouvelle étape dans le parachèvement de l'organisation interne et de l'activité extérieure de l'Assemblée. Elle doit notamment permettre de finaliser la désignation des

représentants de l'APN dans les différentes structures parlementaires régionales et internationales et de donner une nouvelle impulsion aux groupes parlementaires d'amitié.

Ces derniers constituent, en effet, l'un des principaux instruments de la diplomatie parlementaire, en favorisant le dialogue avec les parlements étrangers, l'échange d'expériences et la coordination sur les questions d'intérêt commun. L'APN a régulièrement mis en avant ce rôle dans ses relations avec plusieurs Parlements, notamment à travers les groupes d'amitié et les mécanismes de coopération interparlementaire.

S. O.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES Khemissi Arif nommé

ambassadeur de l'Algérie à Chypre

Le Gouvernement de la République de Chypre a donné son agrément à la nomination de Son Excellence Khemissi Arif en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Chypre, avec résidence à Beyrouth, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L. Z.

ADOPTION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE LA JEUNESSE

L'UA salue l'initiative algérienne

L'ambassadrice de l'Union africaine pour la jeunesse et la paix en Afrique du Nord, Hasnaa Tammam, a salué l'adoption, par l'Algérie, d'une stratégie nationale de la jeunesse, considérant cette démarche comme l'une des principales avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité au niveau de la région. Cette déclaration a été faite lors de l'ouverture des travaux du cinquième dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité, tenu dans la capitale burundaise, Bujumbura, du 10 au 12 août, en présence du président de la République du Burundi, Evariste Ndayishimiye, en sa qualité de président de l'Union africaine et champion de l'Union africaine pour la jeunesse, la paix et la sécurité. Mme Tammam a précisé que l'Algérie, à l'instar de l'Égypte, de la Libye et de la Mauritanie, avait adopté une stratégie nationale de la jeunesse, soulignant que cela offre une opportunité de "renforcer l'intégration des dimensions de la paix et de la sécurité dans les politiques et stratégies nationales destinées aux jeunes". Elle a également évoqué, dans ce contexte, la troisième édition du Forum de la diplomatie de la jeunesse, tenue à Oran le 7 février dernier et organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la qualifiant de l'une des plateformes régionales ayant placé les jeunes "au cœur des débats liés à la paix, à la sécurité et au développement". En conclusion de son intervention, Mme Tammam a insisté sur "la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes et d'intensifier les efforts de sensibilisation et de plaidoyer, afin de garantir la traduction de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité en actions concrètes et en résultats tangibles", mettant en avant "l'importance du rôle des communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux dans la consolidation de cet Agenda au niveau de l'Afrique du Nord". Le dialogue continental vise à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des agendas "Jeunesse, paix et sécurité" et "Femmes, paix et sécurité", ainsi qu'à renforcer l'intégration et les échanges intergénérationnels. Il vise également à examiner les évolutions en matière de paix et de sécurité en Afrique, en mettant l'accent sur les risques liés au climat et à l'eau. Le dialogue examine, en outre, le lien entre l'eau, les conflits et la consolidation de la paix, ainsi que les opportunités liées à l'institutionnalisation du rôle des jeunes et des femmes dans la gouvernance des ressources et les processus de paix. Il porte également sur le renforcement des modèles de leadership inclusif, le renforcement des partenariats et des mécanismes de coordination aux niveaux continental, régional et national, ainsi que sur l'élaboration de recommandations visant à soutenir la mise en œuvre des agendas "Jeunesse, paix et sécurité", "Femmes, paix et sécurité" et de la sécurité climatique.

F. B.

FORAGE DU Puits D'EXPLORATION "KAFRA SUD-EST 1"

L'ENAFOR à pied d'œuvre à Agadez

Tout est fin prêt pour le lancement par l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), filiale du groupe Sonatrach, du forage du puits d'exploration "Kafra Sud-Est 1", dans la région d'Agadez (nord du Niger), à quelque 85 km de la frontière sud de l'Algérie.

L'ENAFOR vient d'achever, depuis Hassi Messaoud, située à plus de 2000 km, l'acheminement, dans un délai record, des équipements de forage dans leur totalité, ainsi que l'atelier de travail et la base-vie dotée de l'ensemble des équipements nécessaires. L'opération de forage, qui sera réalisée jusqu'à une profondeur de 3.900 mètres, peut être lancée dans les délais fixés. Aujourd'hui, dans des conditions climatiques difficiles, un relief difficile et divers défis logistiques, l'ENAFOR a relevé le défi et s'apprête à concrétiser le projet partant de sa grande expérience dans ce domaine, puisqu'elle a déjà réalisé des projets similaires dans le Sultanat d'Oman, et se prépare à en lancer d'autres. L'ENAFOR compte procéder, à travers ce projet, au transfert de son savoir-faire aux nigériens via le transfert de technologie et la formation des cadres et des travailleurs du secteur des hydrocarbures dans ce pays. Au début de cette année, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, qui se trouvait à Niamey, pour des entretiens avec le



ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tinni, sur les récentes activités du Groupe Sonatrach au Niger, avait réitéré "la disposition de l'Algérie, notamment via le groupe Sonatrach et ses filiales, à reprendre les activités convenues précédemment relatives au projet de recherche et d'exploration de la société au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra. Plus récemment, fin juin, Mohamed Arkab, a évoqué, par visioconférence, avec Hamadou Tini, ces activités à la suite de la signature du mémorandum d'entente algéro-nigérien dans le domaine des hydrocarbures, le 24 mars 2026, en marge des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, coprésidée par le

Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue nigérien, Ali Lamine Zeïne.

Mohamed Arkab avait eu à souligner l'importance du projet du gisement pétrolier de "Kafra", précisant que le groupe Sonatrach opère sur ce champ depuis un certain temps et y a obtenu des résultats "considérables et encourageants". Il s'agit d'un projet d'envergure et prometteur, le premier du genre réalisé dans le nord du Niger. Il s'inscrit dans le partenariat stratégique mis en place par les dirigeants des deux pays. Une attention particulière est accordée à ce partenariat par le président Abdelmadjid Tebboune qui a chargé, il y a un mois, lors de la

réunion du Conseil des ministres, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, de superviser une commission sectorielle chargée de suivre l'état d'avancement des accords de coopération bilatérale conclus avec le Niger, ainsi que le Tchad. Plus tôt, en juin, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en visite officielle au Niger, a procédé, avec son homologue nigérien, à Gorou Banda (Niamey), à l'inauguration de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne d'une capacité de 40 mégawatts, avec le dévoilement de la plaque commémorative de ce projet stratégique réalisé à titre de « don de la République algérienne démocratique et populaire à la République du Niger, conformément aux orientations du président de la République et dans le cadre du soutien aux efforts de la République du Niger visant à renforcer ses capacités de production d'électricité et à améliorer les services d'alimentation électrique".

Pour rappel, dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Niger, un don du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'Armée nigérienne, comportant quatre hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé, dimanche soir, à Niamey et ce, en exécution des instructions du président Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

M.R.

ALGÉRIE POSTE

Des pages officielles dédiées à l'application «BaridiMob» lancées

Algérie Poste a annoncé, hier à son aimable clientèle, le lancement de pages officielles dédiées à l'application « BaridiMob », qui propose une gamme de services financiers et postaux électroniques. Selon un communiqué rendu public par Algérie Poste, « cette initiative vise à renforcer la communication avec les utilisateurs et à leur permettre de suivre régulièrement les dernières actualités, nouveautés et informations relatives à l'application ainsi qu'aux services qui y sont associés ». À cette occasion, Algérie Poste a invité ses clients à s'abonner aux pages officielles de «BaridiMob » sur les différentes plateformes de réseaux sociaux, notamment Facebook, Instagram et X, afin de rester informés de l'ensemble des nouveautés, a-t-elle précisé.

L. Z.

MARCHÉ PÉTROLIER

Le Brent continue sa hausse à plus de 89 dollars

Les prix du pétrole ont poursuivi leur progression, hier, enregistrant une cinquième séance consécutive de hausse, dans un contexte marqué par le recul des espoirs de parvenir rapidement à un accord susceptible de mettre fin au conflit au Moyen-Orient. Cette évolution continue d'alimenter les inquiétudes des marchés quant aux risques pesant sur l'approvisionnement mondial en pétrole, les investisseurs restant particulièrement attentifs à l'évolution de la situation géopolitique dans la région. En effet, le Brent de la mer du Nord, référence internationale du marché pétrolier, a ainsi progressé de 0,58 %, pour s'établir à 89,43 dollars le baril. De son côté, le West Texas Intermediate (WTI) américain a gagné 0,64 %, atteignant 83,73 dollars le baril. Cette nouvelle hausse confirme la tendance haussière observée depuis plusieurs séances, les marchés intégrant une prime de risque géopolitique croissante face aux incertitudes entourant l'évolution du conflit au Moyen-Orient.

L. Z.

PREMIÈRE PHASE DU PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ

L'Algérie signe deux contrats avec les Italiens et les Chinois

Le groupe Sonatrach et la Société algérienne des engrais (AFC) ont signé, hier à Alger, deux contrats d'ingénierie et de construction avec, d'une part, la société italienne Saipem, et, d'autre part, la société chinoise d'ingénierie portuaire CHEC, dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du projet de phosphate intégré. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence de membres du gouvernement, du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, des ambas-

sadeurs d'Italie et de Chine en Algérie, ainsi que des responsables des entreprises signataires. Selon les explications fournies, la première phase de ce projet stratégique prévoit la réalisation de grandes infrastructures industrielles et portuaires, notamment un complexe d'extraction et d'enrichissement du phosphate à Bled El Hadba (wilaya de Tébessa), doté d'une capacité d'extraction de 5,5 millions de tonnes/an et d'une capacité globale de production de phosphate concentré estimée à 3,2 millions de tonnes/an. Cette première phase

comprend également la réalisation d'un complexe industriel intégré à Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras), destiné à produire 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés, 570 000 tonnes d'engrais azotés/an et des quantités d'autres produits intermédiaires, ainsi que la réalisation d'infrastructures portuaires à Annaba, permettant de mettre en place un écosystème industriel et logistique intégré, capable d'atteindre les plus hauts niveaux de performance et d'efficacité, a-t-on souligné.

R. E.

FABRICATION LOCALE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Nouveau progrès pour la SAIEG

La fabrication locale de structures métalliques, d'armoires et de compteurs électriques enregistre un nouveau progrès avec la signature, ce mardi, de deux accords entre la Société algérienne des industries de l'électricité et du gaz (SAIEG) et General electric Algeria turbine company (GEAT).

Le Groupe Sonelgaz qui annonce l'information ajoute qu'il s'agit d'un pas en avant supplémentaire vers l'intégration de l'industrie nationale et le développement du réseau local de sous-traitance. Il explique que les deux accords ont été signés après la finalisation des négociations relatives à la fabrication de ces équipements. Il s'agit de la mise en œuvre des directives du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et du groupe « Sonelgaz » visant à déve-

lopper l'industrie nationale et à accroître les capacités de production locales, ce qui contribue à renforcer l'intégration nationale, à réduire la dépendance aux importations et à rationaliser les dépenses en devises. Selon le communiqué du Groupe Sonelgaz, ce processus constitue une étape vers la consolidation de l'intégration industrielle entre les filiales de Sonelgaz et l'expansion du réseau local de sous-traitance, ainsi que vers le soutien à la construction d'une base industrielle nationale capable de répondre aux besoins du secteur de l'électricité et du gaz et de renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie. Ainsi, les structures métalliques seront fabriquées dans l'unité de Rouiba de l'entreprise, les armoires électriques dans l'unité d'Oran, tandis que

l'unité d'El-Eulma fabriquera les compteurs électriques. Les produits fabriqués localement seront conformes aux normes et spécifications internationales applicables. GEAT utilisera cet équipement dans le cadre de son projet de fabrication d'équipements pour le développement du réseau de transport d'électricité de Sonelgaz-Transport d'électricité et Gestion du système électrique. La SAIEG créée dans le cadre de la réorganisation globale de Sonelgaz, opérée en 2022, est issue de la fusion absorption de Maintenance des Équipements Industriels (MEI) et de l'Entreprise nationale des Appareils de Mesure et de Contrôle (AMC El-Eulma) par Rouiba Éclairage (filiale du Groupe Sonelgaz, spécialisée dans la fabrication de matériel d'éclairage public, de pylônes pour le transport d'électri-

cité et de traitement de surface par galvanisation). La SAIEG s'est distinguée, ces derniers temps, en se lançant, il y a deux ans, dans l'exportation des bornes de recharge pour voitures électriques vers l'Italie et la Libye, depuis son unité d'El-Eulma. Cette opération a consisté en l'exportation de 433 bornes de recharges « moyennes » d'une puissance de 60 Kv et « rapides » d'une puissance de 322 Kv, fabriquées selon les normes internationales. Les bornes de recharge sont fabriquées au niveau de l'usine de fabrication de bornes de recharges pour véhicules électriques à El Eulma, avec un taux d'intégration nationale de l'ordre de 58%, appelé à la hausse dans les mois à venir grâce au recours à la sous-traitance locale. Récemment, la SAIEG a procédé au lancement d'une opération

d'exportation vers un pays européen, le Portugal, de 200 bornes de rechargement pour véhicules électriques. Cette démarche est inscrite dans le cadre du contrat conclu avec la société chargée du marketing international « Auras », prévoyant l'exportation, par étape, d'un total de 450 bornes vers plusieurs autres pays européens. Pour la SAIEG, cette opération reflète les capacités industrielles de production nationale dans la fabrication des différents équipements, et constitue une contribution au renforcement du processus visant à accroître les exportations algériennes hors hydrocarbures. Concernant le marché national, il est à noter que 1 000 bornes de recharge rapide sont déjà installées sur les autoroutes et dans les grandes villes du pays.

M. R.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU FRONT POLISARIO ET DE LA RASD

L'Algérie réitère son soutien à la cause sahraouie

Les travaux de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui se tiennent depuis mardi 11 août jusqu'au 22 août, à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, en étaient, mercredi, à leur deuxième journée avec des conférences données par un groupe de professeurs, d'experts et de spécialistes sur les différents aspects de la question du Sahara occidental.

Ces conférences ont porté sur divers thèmes dont la situation sur le terrain au Sahara occidental et ses répercussions politiques et économiques pour le régime marocain ; la question sahraouie entre légitimité internationale et manœuvres politiques ; le rôle de la diplomatie sahraouie dans la défense et la dénonciation des violations des droits humains ; la décolonisation au Sahara occidental ; et le droit international et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.



Une séance de questions-réponses a suivi ce cycle de conférences.

À cette occasion, les partis politiques algériens, dont le Front de libération nationale (FLN), le Front El-Moustakbal, le TAJ et le Front de la nouvelle Algérie, ont réaffirmé leur soutien total et inconditionnel à la cause sahraouie et au droit inaliénable du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

Ils ont unanimement affirmé leur soutien indéfectible au peuple sahraoui et à sa cause jusqu'à l'obtention de son droit à la liberté et à l'indépendance, soulignant que leur position s'inscrit dans les principes et les valeurs de la glorieuse Révolution du 1er Novembre,

qui défend la justice et les causes justes. Dans un esprit de solidarité et pour exprimer leur soutien indéfectible au peuple sahraoui dans sa lutte, les représentants de l'Assemblée nationale populaire algérienne et du Conseil de la nation, lors des discours prononcés à l'occasion de l'ouverture de l'Université sahraouie, ont exprimé leur solidarité absolue avec la cause sahraouie, faisant part de leur admiration pour la constance du peuple sahraoui et de leur certitude que ce dernier triomphera finalement dans son combat existentiel.

C'est ainsi que le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réitéré mardi le soutien indéfectible de l'Algérie au droit inaliénable du peuple

sahraoui à l'autodétermination, estimant que la résistance du peuple sahraoui "méritait la considération de la communauté internationale, ainsi qu'un vaste élan de solidarité".

Dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil de la Nation, Ayache Djebablia, à l'ouverture des travaux, Azouz Nasri a réaffirmé que l'Algérie, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, était fière de se tenir aux côtés du peuple sahraoui dans son combat pour imposer un règlement juste, qu'il accepte librement et conformément à sa volonté souveraine. Il a également indiqué que la tenue de cette manifestation en Algérie, "reflétait sa solidarité pleine et entière avec le peuple sahraoui en quête d'indépendance et d'édification d'un État sahraoui libre, digne et pleinement souverain", et qu'elle revêtait une signification particulière, compte tenu de l'engagement historique de l'Algérie en faveur des luttes de libération contre le colonialisme, l'occupation et le racisme, et de son opposition continue à toutes les pratiques coloniales.

Il a salué, à cet égard, la résistance du peuple sahraoui, ainsi que son attachement à ses droits et revendications, sous l'égide du Front Polisario, son représentant unique et légitime. Il a estimé que cette résistance, qui puise sa force dans la justesse de la cause sahraouie, l'unité et la noblesse des desseins, "mérite la considération de la communauté internationale et exige une vaste mobilisation solidaire internationale", afin de mettre un terme aux pratiques expansionnistes marocaines qui font obstacle au règlement juste du conflit du Sahara occidental.

M'hamed Rebah

LE QUAI D'ORSAY MIS DANS LA GÊNE PAR L'AFFAIRE BRUNO FOUCHER CITÉ DANS UNE AFFAIRE DE MŒURS

L'image de la France écornée à l'étranger

Le quai d'Orsay ne sait comment gérer les frasques de certains de ses diplomates et l'affaire de Bruno Foucher, ambassadeur de la France en République centrafricaine est venue comme un cheveu dans la soupe, teinter de scandale, une présence française dans le continent au moment où le nom France hérisse les cheveux dans certaines de ses anciennes colonies.

En effet, la France, qui tente de reconstruire ses relations avec ses anciennes colonies, a engagé des actions qui ont permis de réchauffer, depuis 2024, ses relations avec Bangui. Le Canard a indiqué qu'en mars dernier, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, avait salué « la restauration complète des relations ». Et l'affaire Bruno Foucher est venue brouiller cette embellie dans les relations entre les deux pays.

Si la procédure porte d'abord sur la faille sécuritaire plutôt que sur un aspect moral, elle pourrait néanmoins entraver la normalisation des relations entre Bangui et Paris. La fracture pourrait-elle être réparée par un simple communiqué du Quai d'Orsay, qui a annoncé l'ouverture d'une procédure discipli-

naire contre Bruno Foucher, ambassadeur en Centrafrique qui est accusé d'avoir reçu une trentaine de « jeunes femmes » dans sa résidence entre 2024 et 2026, créant une faille de sécurité ?

Le ministère français des Affaires étrangères a annoncé, dans un communiqué, qu'une procédure disciplinaire a été ouverte le 11 août dernier contre l'ambassadeur Bruno Foucher. Le diplomate est accusé d'avoir multiplié les visites de jeunes femmes dans ses appartements privés à Bangui, en Centrafrique, au point d'alarmer les services de protection. D'après Le Canard enchaîné, qui affirme avoir consulté le rapport d'inspection, Bruno Foucher a fait venir une trentaine de jeunes femmes, âgées de 20 à 30 ans, dans sa résidence officielle entre janvier 2024 et mars 2026. Il recevait environ une quinzaine de visites par mois. « Certaines auraient pu passer la nuit sur place. Les gendarmes du GIGN, chargés de la sécurité, ont signalé une faille de sécurité. Une inspection a été menée sur place en avril 2026, entraînant l'ouverture de la procédure », note le journal. Le Quai d'Orsay a indiqué qu'« à l'initiative du ministère, une enquête administrati-

ve a été réalisée à Bangui en 2026. [...] le ministère a engagé une procédure disciplinaire à l'encontre de l'ambassadeur. Cette procédure est en cours ». Les sanctions possibles vont du blâme à la radiation ou à la mise à la retraite d'office. L'affaire intervient dans un contexte sensible dans les relations entre les deux pays et compromet les efforts de la France de réparer son image auprès de ses anciennes colonies dont certaines ont consommé la rupture avec Paris. La Centrafrique voit cohabiter une présence russe et française, et un tel scandale écorne un peu plus la diplomatie de Paris sur le continent, rappelant un précédent avec un autre diplomate français, Gilles Huberson, qui avait été visé par une procédure disciplinaire pour des propos sexistes en Côte d'Ivoire. Interrogé, Bruno Foucher n'a pas nié les faits reconnaissant, dans la foulée, avoir eu des relations sexuelles avec deux de ces femmes.

Ce scandale est venu jeter une ombre sur la diplomatie française déjà malmenée par l'implication de certains de ses employés dans l'affaire du pédocriminel Jeffrey Epstein.

Plusieurs diplomates français sont cités dans les dossiers



déclassés de cette affaire parmi lesquels l'ancien directeur de l'Institut du monde Arabe, Jacques Lang et sa fille Caroline Lang, ainsi que le conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy, Olivier Comon, le diplomate Fabrice Aidan ou encore Alain Siad (retrouvé mort dans son domicile), le bras droit de Jean Luc Brunel retrouvé lui aussi mort dans sa cellule. Cette affaire remet également au goût du jour, le scandale Dominique Strauss Kahn, l'ancien directeur du FMI, accusé en 2011, par Nafissatou Diallo une femme de ménage guinéenne de l'hôtel

Sofitel de New York d'agression sexuelle. Ce scandale avait ruiné sa carrière politique, lui qui était le favori du parti socialiste dans les sondages pour la présidentielle française de 2012. Il faut savoir que ces affaires qui touchent à la moralité des représentants diplomatiques de la France dans certains pays, ne sont que la face visible d'autres scandales encore plus retentissants où certains de ces derniers sont cités dans des affaires de trafic d'armes, de corruption, de blanchiment d'argent et même de drogue.

Slimane B.

PRÈS DE 600 KG DE CANNABIS PASSENT PAR BAB SEBTA (CEUTA)

Des agents publics marocains au cœur de l'affaire

Une affaire de trafic international de stupéfiants impliquant le passage d'une importante cargaison de cannabis par le poste-frontière de Bab Sebta remet en lumière les soupçons de collusion entre des réseaux criminels et certains agents des services marocains chargés précisément de contrôler les frontières et de lutter contre le trafic de drogue.

Selon des informations rapportées par plusieurs médias marocains et espagnols, 16 personnes sont concernées par cette affaire, parmi lesquelles des responsables et des agents relevant des services de sécurité et des douanes. Ils sont notamment poursuivis pour des faits liés à l'abus d'influence, à l'entente en vue de commettre des actes contraires à la loi, ainsi que pour des infractions prévues par la législation sur les stupéfiants et les douanes. Au cœur du dossier se trouve une importante quantité de cannabis, estimée à près de 600 kilogrammes, qui aurait réussi à franchir le poste-frontière marocain de



Bab Sebta en direction de Ceuta, ville autonome espagnole. Le quotidien espagnol El Faro de Ceuta a rapporté que le véhicule transportant la cargaison avait franchi le côté marocain grâce à la complicité présumée de responsables. La drogue aurait ensuite été découverte par les autorités espagnoles lors de la vérification des documents du véhicule. Si ces éléments sont confirmés par la procédure judiciaire, l'affaire dépasserait largement le cadre d'un trafic organi-

sé par des individus agissant en dehors des institutions. Elle mettrait directement en cause des personnes appartenant aux dispositifs chargés d'empêcher ce type d'opérations.

QUAND LES RÉSEAUX CRIMINELS ATTEIGNENT LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

La présence présumée de responsables et d'agents de la sécurité et des douanes dans un dossier portant sur le passage d'une telle

quantité de drogue constitue l'un des aspects les plus préoccupants de cette affaire. Car une cargaison de cette importance ne relève pas d'une opération improvisée. Son acheminement nécessite une organisation, des moyens logistiques, des itinéraires sécurisés et, surtout, la capacité à franchir différents niveaux de contrôle. Lorsque des complicités internes sont établies, les réseaux criminels disposent alors d'un avantage considérable pour contourner les dispositifs de surveillance et faciliter l'acheminement de leurs cargaisons vers le marché européen. Cette affaire intervient également dans un contexte où le Maroc cherche à se présenter auprès de ses partenaires européens comme un acteur central de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité transfrontalière. Les dossiers judiciaires impliquant, à différents degrés, des fonctionnaires ou des agents des services de sécurité et des douanes soulèvent toutefois des interrogations sur l'efficacité réelle des mécanismes de contrôle et sur la capacité des réseaux criminels à pénétrer certains rouages institutionnels.

UN NOUVEL ÉPISODE DANS UNE SÉRIE D'AFFAIRES

L'affaire de Bab Sebta n'est, par

ailleurs, pas isolée. Ces dernières années, plusieurs dossiers ont alimenté les interrogations autour des rapports entre le trafic de drogue, les réseaux d'influence et certains responsables au Maroc. L'affaire dite de « l'Escobar du Sahara » avait notamment éclaboussé des personnalités politiques et des hommes d'affaires dans un dossier mêlant trafic international de stupéfiants et corruption.

La découverte d'un tunnel de trafic de drogue reliant le Maroc à Ceuta avait également mis en évidence l'existence de réseaux transfrontaliers disposant de moyens sophistiqués pour acheminer des stupéfiants vers le territoire européen. À cela s'ajoutent plusieurs affaires dans lesquelles des fonctionnaires ou des agents des services de sécurité et des douanes ont été poursuivis ou cités dans des dossiers liés au trafic de stupéfiants.

Ainsi, l'affaire des près de 600 kg de cannabis ne se résume pas à une nouvelle saisie de drogue. Elle pose une question autrement plus sensible : celle de la capacité des réseaux de criminalité organisée à trouver des relais au sein même des structures censées les combattre et à exploiter les failles des dispositifs de contrôle aux frontières.

Ania N.

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

La répression sioniste s'intensifie

Près de 40 journalistes palestiniens sont actuellement détenus dans les prisons de l'occupation, tandis que plus de 250 ont été arrêtés depuis le début du génocide dans la bande de Gaza. Parallèlement, une veillée organisée à New York en mémoire des journalistes tués à Gaza a dénoncé les dangers auxquels sont exposés les professionnels des médias. Sur le terrain, les forces d'occupation sionistes poursuivent les démolitions de maisons et d'établissements palestiniens, tandis que les attaques de colons se multiplient en Cisjordanie occupée.

PLUS DE 250 JOURNALISTES ARRÊTÉS DEPUIS LE DÉBUT DU GÉNOCIDE

Le Club des prisonniers palestiniens a indiqué hier que près de 40 journalistes sont actuellement détenus dans les prisons de l'occupation, après l'arrestation du journaliste Muhammad Awad à Ramallah. Parmi les journalistes actuellement détenus figurent 5 femmes. Selon la documentation du Club, plus de 250 journalistes ont été arrêtés et détenus depuis le début du génocide, un chiffre qui comprend ceux qui sont toujours incarcérés ainsi que ceux qui ont été libérés par la suite. 3 autres journalistes sont également soumis à la résidence surveillée. Le Club des prisonniers fait également état de plus de 260 journalistes tués depuis le début du génocide, dont 2 dans les prisons de l'occupation. Le sort des journalistes Nidal Al-Wahidi et Haïtham Abdul Wahid demeure, par ailleurs, inconnu, les deux hommes étant considérés comme victimes de disparitions forcées.

L'organisation dénonce une intensification du ciblage des journalistes palestiniens à travers les arrestations, les poursuites pour ce qui est présenté comme de « l'incitation », ainsi que les violences auxquelles ils sont exposés dans l'exercice de leur profession. Elle affirme que cette politique vise notamment à empêcher la transmission des informations sur la situation dans les prisons de l'occupation et dans les territoires palestiniens. Les journalistes détenus sont en outre confrontés, selon le Club, à des conditions particulièrement difficiles, marquées notamment par la famine, les privations de soins, la torture, les mauvais traitements et les agressions sexuelles.

UNE VEILLÉE À NEW YORK POUR LES JOURNALISTES TUÉS À GHAZA

À New York, des militants et des partisans de la cause palestinienne ont organisé une veillée devant le siège du New York Times en mémoire des journalistes palestiniens tués pendant la guerre génocidaire dans la bande de Gaza.

Les participants ont dénoncé le ciblage des journalistes et appelé à tenir les responsables pour compte. Le rassemblement, organisé devant l'un des principaux médias américains, visait également à rappeler que la protection des journalistes relève de la défense de la liberté de la presse et du droit à l'information. Cette veillée s'inscrit dans une semaine d'événements consacrés à la mémoire des journalistes palestiniens tués à Gaza, où un nombre sans précédent de professionnels des médias ont perdu la vie depuis octobre 2023. Les organisateurs entendent maintenir leur situation au centre de l'attention publique aux États-Unis et réclamer justice ainsi qu'une protection effective des journalistes dans les zones de conflit.

À EL-KHALIL, LES DÉMOLITIONS SE POURSUIVENT

Sur le terrain, les forces d'occupation sionistes ont démolé, hier, une maison habitée dans la ville d'El-Khalil, au sud de la Cisjordanie occupée. Son propriétaire affirme avoir été surpris par la démolition, sans explication ni avertissement préalable. Cette opération porte à trois le nombre de maisons démolies par les bulldozers de l'occupation depuis le début de la journée.

Une maison à Silwan, à El-Qods occupée, ainsi qu'une autre dans le village d'Al-Ma'sara, au sud de Bethléem, ont également été détruites. À Silwan, les forces d'occupation sionistes ont également démolé mercredi matin la maison d'un habitant palestinien dans le quartier de Bir Ayoub, au sud d'El-Qods occupée. Dans le village d'Al-Ma'sara, au sud de Bethléem, une maison de trois étages a également été démolie. Selon les données citées dans le rapport, 80 opérations de démolition ont été menées au cours du mois de juillet, touchant 165 installations, dont 80 maisons habitées, 8 maisons inhabitées, 63 installations agricoles et 11 sources de revenus.

LA MOSQUÉE IBRAHIMI FERMÉE AUX FIDÈLES

Dans la ville d'El-Khalil, les forces d'occupation sionistes ont, par ailleurs, fermé l'enceinte de la mosquée Ibrahim, empêchant les fidèles et les visiteurs d'y accéder sous prétexte de fêtes juives. Selon les informations rapportées sur place, cette fermeture vise à permettre aux colons de s'emparer du lieu sous couvert de ces célébrations. Les forces d'occupation ont également effectué des perquisitions dans plusieurs maisons palestiniennes à El-Khalil ainsi que dans les localités d'Al-Dhahira et d'Al-Samou', endommageant leur contenu. Aucune arrestation n'a été signalée.

À QUSRA, DES COLONS ASSIÈGENT UNE MAISON DEPUIS QUATRE JOURS

Dans le nord de la Cisjordanie occupée, des colons ont poursuivi, pour le quatrième jour consécutif, le siège d'une maison palestinienne dans la ville de Qusra, au sud de Naplouse. Selon des sources locales, les colons ont encerclé la maison d'une famille palestinienne dans la région de Ras al-Ain, empêché ses habitants d'y accéder et installé une tente autour du bâtiment sous la protection des forces d'occupation. Ils ont également bloqué, hier matin, la route menant à la maison avec des pierres. La famille affirme subir depuis plusieurs mois des tentatives visant à pénétrer dans la maison et à s'en emparer. Les colons auraient notamment coupé l'électricité à plusieurs reprises, lancé des pierres contre l'habitation et organisé plusieurs sièges autour de celle-ci. Selon la Commission de résistance au mur et aux colonies, 2 256 attaques contre des Palestiniens, leurs terres et leurs biens ont été recensées en juillet : 1 458 menées par les forces d'occupation et 798 par des colons. La commission estime que ces chiffres illustrent une imbrication entre l'action militaire et les violences commises par les colons.

À JÉNINE, DES COMMERCES MENACÉS DE DÉMOLITION

Au nord-est de Jénine, les forces d'occupation sionistes ont commencé, hier, à démolir plusieurs établissements commerciaux situés sur la route reliant le rond-point de Marj Ibn Amer au village d'Aâba, au niveau du carrefour de Haddad. Les routes

menant à la zone ont été fermées pendant l'opération, perturbant la circulation et l'accès des habitants. Selon le responsable du dossier de colonisation dans le gouvernorat de Jénine, environ 40 propriétaires avaient été informés de la démolition une dizaine de jours auparavant.

UNE PRESSION QUI S'ÉTEND AUX TERRES ET AUX RESSOURCES

À Ras al-Ahmar, au sud-est de Tubas, des colons ont également attaqué une conduite d'eau alimentant les familles et les cultures agricoles. Une partie de la conduite principale a été détruite, privant d'eau une trentaine de familles palestiniennes d'éleveurs et affectant environ 8 000 dounams de terres irriguées. La région fait parallèlement l'objet de travaux de terrassement menés par les forces d'occupation pour la construction d'une route militaire de 22 kilomètres de long et 50 mètres de large, qui doit relier plusieurs points de contrôle et traverser la plaine d'Atouf et de Ras al-Ahmar.

DES PRISONNIERS CONFRONTÉS À DES CONDITIONS « TRAGIQUES »

Dans les prisons de l'occupation, les détenus originaires de la bande de Gaza continuent, eux aussi, de subir des conditions qualifiées de tragiques par la Commission des affaires des détenus et des anciens détenus. Selon son rapport publié hier, les mesures punitives et les restrictions imposées aux prisonniers se poursuivent, tandis que les conditions d'hygiène, de santé et de détention restent extrêmement difficiles. La commission rapporte notamment que l'utilisation des machines à laver n'est autorisée qu'une fois tous les 12 à 14 jours et que les détenus sont régulièrement soumis aux passages à tabac et à la répression. La surpopulation carcérale atteint également des niveaux critiques : certaines cellules accueillent jusqu'à 12 détenus pour seulement 10 lits, contraignant deux prisonniers à dormir à même le sol. La commission appelle les institutions internationales et humanitaires, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, à intervenir afin de mettre fin à ces violations et de garantir aux détenus les droits fondamentaux prévus par le droit international.

A. N.

ÉPIDÉMIE CROISSANTE D'EBOLA EN RDC

Le Centre CDC Afrique soutient le plan de riposte

Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont exprimé leur soutien à la mise en œuvre immédiate des décisions prises par la République démocratique du Congo (RDC) pour contrôler l'épidémie d'Ebola qui s'étend à Bundibugyo.



RAPIDITÉ DE TRANSMISSION DE L'ÉPIDÉMIE

L'agence spécialisée de l'Union africaine en matière de santé publique continentale a salué, dans un communiqué publié lundi, les autorités sanitaires de la RDC pour la mise en œuvre d'un ensemble complet de mesures audacieuses et novatrices visant à contenir l'épidémie. Elle a souligné que cette prise en charge nationale garantit l'autorité, la rapidité et la responsabilité nécessaires à une réponse d'urgence à grande échelle.

LE CDC AFRIQUE ALERTE SUR L'AMPLEUR CROISSANTE ET LA

Les mesures de riposte comprennent notamment une campagne de vaccination à grande échelle et une riposte axée sur le village afin d'identifier chaque cas suspect et chaque décès, et de garantir que la protection, les soins et une information fiable parviennent à chaque communauté. Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a souligné l'ampleur croissante et la rapidité de transmission de l'épidémie. Depuis que la RDC a déclaré sa 17e épidémie d'Ebola le 15 mai, ce pays d'Afrique centrale a enregistré

un total de 4 120 cas confirmés et 1 887 décès, soit un taux de létalité d'environ 45,8 %, selon les dernières données du CDC Afrique. L'agence a également souligné la propagation géographique rapide de l'épidémie, qui est passée de 11 zones de santé dans une seule province le 15 mai à 53 zones de santé réparties dans les cinq provinces de la RDC. Constatant que la transmission dépasse les capacités des opérations classiques, le CDC Afrique a indiqué qu'environ 10 % seulement des contacts attendus ont été recensés, tandis que près de quatre nouvelles infections sur cinq surviennent en dehors des chaînes de transmission

connues. Il a été noté que le plan de réponse global mis en place par le gouvernement de la RDC et ses partenaires comprend également le renforcement de la gestion des questions humanitaires, notamment la réouverture sécurisée des écoles, ainsi qu'une coordination solide et une responsabilité financière de bout en bout. Soulignant le contexte d'urgence actuel d'une épidémie de Bundibugyo « qui s'aggrave rapidement », l'agence a insisté sur le fait que l'utilisation stratégique du vaccin Ervebo existant — en raison de sa protection croisée potentielle — est la seule stratégie de vaccination actuellement disponible, qui doit être déployée rapidement et à plus grande échelle pour réduire les cas graves et les décès. « Cette recommandation est motivée par l'urgence de l'épidémie, le nombre croissant, bien que non encore concluant, de preuves de protection croisée, ainsi que par le profil de sécurité établi et la disponibilité d'Ervebo », a-t-on indiqué.

R. I.

BRAHIM GHALI, PRÉSIDENT SAHRAOUI, SG DU FRONT POLISARIO

« Seule voie de règlement du conflit : le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination »

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali, a souligné, mardi à Boumerdès, que le règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la RASD, organisée à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, le président sahraoui a indiqué que « la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies, malgré les tentatives d'accorder une primauté injustifiée à la proposition expansionniste marocaine, affirme clairement que le règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination ». Il a rappelé que le Front Polisario « a fait preuve de bonne foi et de disponibilité permanente pour la coopération positive », ajoutant que le Conseil de sécurité des Nations unies est « appelé aujourd'hui à adopter une position claire et ferme face à l'obstination de l'occupant marocain à imposer le fait accompli, qui ne créera que davantage de tensions dans la région, menaçant la paix et la stabilité ». Le président sahraoui a également mis en garde contre le régime d'occupation marocain qui représente, à travers sa politique expansionniste d'agression, « un danger imminent pour la région, en particulier, et pour l'Afrique, l'Europe et d'autres régions, en général », estimant qu'« il ne s'agit pas seulement de l'obsession frénétique de ce régime à s'emparer des territoires d'autrui, mais d'une politique de chantage permanent et de menaces incessantes destinée à obtenir des contreparties, quelles qu'en soient les conséquences et les répercussions ». L'Etat d'occupation marocain « utilise tous les moyens, aussi vils et ignobles soient-ils, pour parvenir à ses fins, n'hésitant pas à déverser massivement des stupéfiants

et à les utiliser avec d'autres moyens pour constituer, soutenir et encourager les bandes de criminalité organisée transnationale et les groupes terroristes, allant jusqu'à hypothéquer la souveraineté du pays aux puissances coloniales et sionistes, le réduisant à un simple État-relais au service d'agendas subversifs », a-t-il ajouté. M. Ghali s'est dit « étonné de la complaisance de l'Union européenne vis-à-vis de l'Etat d'occupation marocain et de son silence honteux face aux violations du droit international et des arrêts de la justice européenne que représente la signature d'accords visant à piller les richesses d'un peuple vivant sous le joug de l'occupation, alors que le Maroc constitue, chiffres à l'appui, une menace permanente et grave pour la sécurité de l'Europe ». Il a expliqué à cet égard que « le problème ne se limite pas seulement à la pression et au chantage par la carte migratoire, en sacrifiant et en mettant en péril la vie de ses propres citoyens, comme cela s'est produit à la frontière européenne dans la

ville de Ceuta, mais s'étend aussi aux opérations terroristes en Europe dont la majorité ont été planifiées et exécutées par des ressortissants marocains ». Dans ce cadre, le président sahraoui a exhorté la communauté internationale à « prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette menace croissante à la paix et à la sécurité mondiales », appelant l'Union africaine (UA) à assumer ses responsabilités pour « trouver une solution urgente au conflit entre la République sahraouie et le Royaume du Maroc, en accord avec les principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'UA, en tête desquels l'interdiction de s'emparer par la force des terres d'autrui et le respect des frontières héritées lors de l'accession à l'indépendance ». Il a conclu son propos en réaffirmant que le peuple sahraoui a « tranché et pris sa décision souveraine de poursuivre la marche de la lutte de libération et de la résistance par tous les moyens légitimes pour asseoir la souveraineté de son État sur l'intégralité de son territoire national ».

R. I.

AU PREMIER SEMESTRE 2026

Les recettes d'exportation de pétrole de la Libye dépassent les 15 milliards \$

Les recettes d'exportation de pétrole de la Libye ont dépassé 15 milliards de dollars américains au premier semestre 2026, selon les données publiées mardi par le ministère de l'Économie et du Commerce. Les recettes ont atteint 15,234 milliards de dollars au cours des six premiers mois de l'année, dépassant de près de 9 % l'objectif de 13,985 milliards de dollars, a indiqué le ministère. La production de pétrole brut au cours de cette période s'est établie à environ 246 millions de barils, contre un objectif de 252 millions de barils. Les résultats semestriels « constituent un indicateur positif » des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de l'accord unifié sur les dépenses financières du pays, a déclaré le ministère. Il a ajouté que la prochaine phase nécessite une coordination continue entre les institutions étatiques, liant les performances aux recettes réelles et orientant les ressources vers le soutien de l'activité économique et l'amélioration du niveau de vie des citoyens. En avril, la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État, les deux organes législatifs de Libye, ont signé un accord unifié sur les dépenses publiques à la Banque centrale de Libye, marquant ainsi le premier consensus sur l'harmonisation des dépenses à l'échelle nationale en Libye depuis plus de 13 ans. Les exportations de pétrole et de gaz constituent la principale source de revenus de la Libye, mais la production a été perturbée à plusieurs reprises ces dernières années par les conflits et l'instabilité politique.

R. I.

ÉGYPTE

L'armée déjoue une tentative de contrebande d'armes et de munitions

Les forces armées égyptiennes ont déclaré mardi avoir déjoué une tentative d'un réseau criminel transnational organisé de faire entrer clandestinement des armes et des munitions en Égypte par la frontière sud. Le porte-parole de l'armée, Ahmed Etman, a déclaré que l'opération faisait suite à des renseignements selon lesquels le réseau prévoyait de faire passer clandestinement les armes pour les vendre dans les gouvernorats égyptiens et pour approvisionner des groupes criminels impliqués dans l'exploitation minière illégale de l'or. L'opération, menée dans l'arrière-pays désertique du gouvernorat d'Assouan, a permis la saisie de 24 armes à feu, 49 211 cartouches de munitions de différents calibres, 14 ogives de RPG et 28 charges propulsives de RPG, ainsi que des documents d'identité appartenant à plusieurs ressortissants étrangers, a déclaré le porte-parole. Les forces armées recherchent les membres restants du réseau en vue de leur arrestation et de poursuites judiciaires, a-t-il ajouté.

R. I.

POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU KENYA

Huawei promet des solutions intelligentes

La société chinoise de télécommunications Huawei s'est engagée mardi à renforcer son partenariat avec le gouvernement kényan afin « d'accélérer la transition énergétique verte du pays d'Afrique de l'Est grâce aux technologies intelligentes ». Lors du Forum sur la transition énergétique au Kenya, à Nairobi, co-organisé par Huawei et le ministère kényan de l'Énergie et du Pétrole, l'entreprise de télécommunications a présenté des innovations en matière de réseaux intelligents et de stockage d'énergie aux décideurs politiques, aux gestionnaires de services publics et aux chefs d'entreprise. James Sun, directeur général adjoint chargé des affaires publiques chez Huawei Kenya, a déclaré que le déploiement de solutions intelligentes est essentiel pour stimuler l'adoption des énergies renouvelables dans les ménages et les secteurs industriels du pays. Sun a réaffirmé l'engagement de Huawei en tant que partenaire de longue date des fournisseurs d'énergie locaux, soulignant que l'entreprise continuera à proposer des technologies énergétiques intelligentes pour améliorer la connectivité et stimuler la croissance industrielle. Il a souligné que Huawei avait déjà soutenu d'importants projets d'infrastructure dans le pays, notamment une centrale solaire de grande envergure dans le comté de Garissa et des programmes de connectivité du dernier kilomètre visant à élargir l'accès à une énergie propre et fiable. Sun a ajouté que le système électrique kényan entre dans une nouvelle phase de croissance, ce qui rend urgent l'adoption de solutions intelligentes renforçant la stabilité du réseau et rationalisant les opérations de transmission et de maintenance. Alex Wachira, secrétaire principal du département d'État à l'énergie, a souligné que les solutions intelligentes de Huawei joueront un rôle crucial dans l'amélioration de la flexibilité, de la stabilité et de la résilience du réseau électrique afin de soutenir les objectifs d'industrialisation verte du pays. « Des technologies telles que les réseaux intelligents, les systèmes avancés de gestion des réseaux, la numérisation, l'électronique de puissance et le stockage de l'énergie peuvent nous aider à renforcer la stabilité du réseau, à stimuler l'adoption des énergies renouvelables, à améliorer la résilience des systèmes et à réduire les pertes techniques et commerciales », a-t-il déclaré.

R. I.

CHLEF. POUR SÉCURISER LES COMMUNICATIONS EN CAS DE CRISES ET DE CATASTROPHES

Des chercheurs mettent au point un système innovant

La technologie innovante "LoRa" incarne un modèle pionnier qui témoigne de la contribution de la sphère universitaire et de la recherche scientifique au service de la société, en apportant des solutions pratiques dans divers domaines essentiels.

Un groupe de professeurs et de chercheurs de l'université "Hassiba Benbouali" de la wilaya de Chlef a réussi à mettre au point un système moderne de gestion des communications, en cas de défaillance des réseaux de communication traditionnels lors de crises et de catastrophes naturelles. Ce système, basé sur la technologie innovante "LoRa", permet de coordonner les opérations de sauvetage et l'échange d'informations entre les acteurs impliqués dans les interventions et la gestion des crises. Ce système permet d'envoyer et de recevoir des SMS et des mini-images via des appareils "LoRa" au sein d'un réseau sans fil autonome fonctionnant sur la bande 800-900 MHz, sans infrastructure de télécommunications. Lors des essais menés par les chercheurs, la portée d'émission a atteint 8 km en milieu rural et 1 km en milieu urbain, avec la possibilité de l'étendre en fonction de la qualité des appareils utilisés. Dans ce contexte, le recteur de l'université "Hassiba Benbouali", le professeur Larbi Ghouini, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que ces recherches reflètent "les recommandations de la nouvelle vision de l'université algérienne, qui s'inscrit dans la stratégie des hautes autorités du pays visant à faire de l'université le moteur du développement global et un axe essentiel pour l'élaboration de solutions souveraines et défensives". Le professeur Ghouini a ajouté que ce projet constitue "un exemple réussi de transformation des connaissances universitaires en produits innovants ayant un impact concret sur le terrain, contribuant ainsi au "renforcement de la préparation des institutions de l'État à faire face aux différentes crises et catastrophes", notamment parce qu'il permet aux collectivités locales et aux différentes instances de s'en servir pour la gestion des catastrophes et des crises. De son côté, le doyen de la Faculté des sciences exactes et de l'informatique, le professeur Mounir Taher Abbas, a souligné l'importance de ce système, basé sur la technologie de pointe en matière de communication, à savoir la technologie "LoRa", dont l'intérêt réside dans sa disponibilité pour une utilisation et une mise en place avant les catastrophes dans le cadre des plans de secours locaux ou pendant les catastrophes et les crises, notamment dans les zones accidentées et isolées qui ne peuvent être couvertes par les camions de diffusion et de transmission prévus à cet effet. Le même intervenant a souligné



que ce système repose sur la mise en place de réseaux sans fil auto-organisés, qui fonctionnent sans infrastructure fixe, tout en améliorant les performances des réseaux de communication à longue portée. Il intègre des protocoles de cryptage avancés pour garantir la sécurité et la confidentialité des données, ainsi que la possibilité de le relier aux systèmes de communication de la Protection civile et aux opérateurs de téléphonie mobile.

UN RÉSEAU DE TRANSMISSION EFFICACE ET SÉCURISÉ

À cet égard, M. Benali Mohamed, membre du laboratoire de recherche scientifique spécialisée dans l'informatique et ses applications à l'université de Chlef, a indiqué que ce système permet, en cas de séisme dans la région, de panne des réseaux de téléphonie mobile et de télécommunications, ainsi que de coupure d'électricité, de mettre en place des réseaux de communication provisoires dans les zones sinistrées, de suivre les équipes de secours et les équipements de terrain pendant les opérations d'intervention, ainsi que de surveiller la sécurité des infrastructures et d'évaluer les dommages structurels subis par les bâtiments et les ponts. De plus, ce système de communication, la wilaya de Chlef étant située dans une zone sismique à forte activité, permet de détecter les répliques sismiques et de contribuer à assurer le flux d'informations de télé-détection, de manière périodique via les passerelles "LoRa One", puis vers les centres de surveillance et de contrôle. Cela permet d'analyser les indicateurs et de prendre les mesures appropriées en temps opportun, selon la même source. De son côté, le professeur-chercheur à la Faculté des sciences exactes et de l'informatique, Abdelwahab Nouar, a précisé que les tests de transmission de données et d'images via ce système numérique ont été menés avec succès et une grande efficacité, tant en mouvement qu'à l'arrêt, et selon un parcours sécurisé reposant sur un système de cryptage conforme au protocole AES-128/256 bits, afin d'éviter toute fuite de données en cas de cyberattaques sur le réseau. Malgré la

petite taille des processeurs et de la mémoire des appareils "LoRa" composant ce système, étant donné que le réseau fonctionne en mode basse consommation "LPWA", les chercheurs ont relevé le défi de transmettre des images médicales dans un scénario simulant un tremblement de terre, où un secouriste tente d'envoyer l'image d'une victime souffrant d'une fracture de la main afin de diagnostiquer son état et de permettre aux équipes d'intervention de se préparer à l'évacuer et à l'opérer d'urgence au centre médical. En effet, ce même chercheur a réussi à envoyer cette photo ainsi que d'autres, après les avoir redimensionnées à l'aide d'une application installée sur un téléphone portable, qui a été connecté à un appareil "LoRa", et ce, dans la zone urbaine située entre les quartiers de Bensouna et El-Houria, à une distance de 996 mètres, ainsi que dans la zone rurale du douar Ouled El-Haj Kaddour, dans la commune d'Ouled Fares, au nord de Chlef, sur une portée dépassant les 1 300 mètres.

UN COUP DE POUCE À LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET UN PROJET DURABLE

Les chercheurs ont souligné que l'adoption de ce système intelligent, qui peut également être utilisé dans le domaine de l'agriculture pour surveiller l'humidité des sols et des cultures ainsi que les données climatiques, dans le domaine de la gestion intelligente de l'eau et de l'énergie, ainsi que dans les systèmes d'alerte précoce pour faire face aux risques naturels tels que les incendies et les inondations dans les zones montagneuses et isolées, constitue une avancée majeure pour l'appropriation des technologies modernes et le renforcement de la transition numérique que connaît le pays. Selon le professeur Benali Mohamed, ce système numérique contribue également au développement de l'intégration des applications de l'Internet des objets (IoT) aux systèmes intelligents de gestion des urgences et permet de surmonter les défis posés par les réseaux sans fil traditionnels, notamment en ce qui concerne la couverture géo-

graphique, les coûts énergétiques et les frais de maintenance. En ce qui concerne la faisabilité économique du projet et sa mise en œuvre concrète, ce système de communication moderne se distingue par son faible coût. Ainsi, le coût de la couverture de toutes les zones isolées de la wilaya de Chlef varie entre 10.000 et 12.000 dollars américains seulement. De plus, il s'agit d'une solution pratique et durable pour couvrir ces zones avant, pendant et après les catastrophes naturelles, et ce sur le long terme, sans nécessiter d'entretien des émetteurs, selon le professeur Mounir Taher Abbas. Ce système, qui repose sur des appareils "LoRa" économes en énergie (fonctionnant avec des piles de 1,5 volt dont la durée de vie peut atteindre dix ans), est considéré comme respectueux de l'environnement, car la réduction de la consommation d'énergie contribue à diminuer les émissions de gaz provenant des processeurs numériques des appareils et garantit un fonctionnement propre du réseau qui ne nuit pas à l'écosystème de la région, selon le même intervenant. Dans ce même contexte, les membres de la communauté universitaire de l'université de Chlef ont publié leurs travaux de recherche sur ce système innovant dans la revue "Wireless Personal Communications", éditée par la maison d'édition internationale Springer (SPRINGER), classée dans la base de données (A) du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ces travaux ont été publiés sous la forme de deux articles scientifiques évalués par des pairs (le premier en mai 2015 et le deuxième en juin 2026), tandis que le troisième article est toujours en cours d'évaluation et de révision par le comité scientifique de la revue. Ces articles, qui confèrent à ce système une grande fiabilité scientifique et académique, détaillent les caractéristiques techniques précises et les paramètres de réglage propres à la technologie "LoRa", étayées par des expériences pratiques et des simulations, dans le but d'améliorer l'efficacité du signal et les coefficients d'émission et de réception, d'assurer leur connexion au serveur du réseau et de développer le domaine des réseaux sans fil à longue portée et à faible consommation d'énergie. Ce projet innovant, fruit de l'excellence académique, incarne l'engagement de l'Université de Chlef à mettre la recherche scientifique au service du développement durable et de l'ouverture sur son environnement socio-économique, mais aussi à contribuer à l'élaboration de solutions de terrain intégrées pour la gestion des catastrophes et des crises, et à soutenir les services de protection civile et les services de sécurité grâce à des systèmes intelligents et innovants développés par des compétences algériennes.

TÉBESSA. DANS LE CADRE DU PROGRAMME "SANÂA" Formation de plus de 800 jeunes

Un total de 801 jeunes de la wilaya de Tébessa ont reçu une formation dans le cadre du programme "Sanâa" lancé récemment par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a révélé, mardi la cheffe du service de la formation à la direction locale de l'enseignement et de la formation professionnels, Mounira Merrah. Cette responsable a expliqué à l'APS que ces jeunes ont été diplômés récemment après avoir été formés en deux sessions entre le 15 juin et le 30 juillet dernier, et ce dans six spécialités à savoir la peinture, l'électricité bâtiment, la plomberie, la soudure, le froid et le plâtre. La même intervenante a ajouté que le programme "Sanâa" vise à qualifier les jeunes et à leur faire acquérir des compétences dans des spécialités demandées sur le marché du travail, à ancrer la culture du travail manuel et de l'artisanat, et contribue à augmenter les opportunités d'emploi en plus de soutenir l'esprit d'entrepreneuriat et la création de petites entreprises. Après avoir rappelé que le programme "Sanâa" est destiné à la catégorie des jeunes dont l'âge varie entre 15 et 27 ans, Mme Merah a déclaré que la préparation de la deuxième édition est actuellement en cours, laquelle débutera durant le mois d'octobre prochain coïncidant avec la rentrée professionnelle 2026-2027.

M'SILA. DJS

Mise en service d'un complexe sportif de proximité à El-Hamel

Un complexe sportif de proximité a été inauguré et mis en service dans la commune d'El-Hamel, dans la wilaya de M'Sila, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la jeunesse et des sports par intérim, Ali Zouak. Le même responsable a déclaré à l'APS que cette nouvelle structure sportive, dont l'inauguration a été présidée lundi par le wali de la wilaya, Nedjmeddine Tiar, a nécessité un investissement de 90 millions DA. Le nouveau complexe de proximité comprend notamment une salle omnisports, un terrain de jeu en gazon synthétique et un autre pour la pratique du handball et du volleyball, en plus d'une salle de sports de combat et d'autres pour la musique et le dessin, a-t-on détaillé. Ainsi, le nombre de complexes sportifs de proximité s'est élevé à 21 à travers la wilaya de M'Sila, en attendant la mise en service prochaine d'un nouveau complexe dans la commune de Maâdid où les travaux sont en phase d'achèvement, selon la même source. M. Zouak a indiqué que la mise en service de cette nouvelle structure sportive s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État visant à réaliser des espaces au profit des jeunes, particulièrement ceux actifs au sein des associations et des clubs sportifs locaux.

AÏN-DEFLA. VISITE DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Un plan d'urgence pour l'eau

Face aux défis de la sécurisation hydraulique et aux attentes des populations locales, le ministère de l'Hydraulique déploie un programme d'urgence au profit de la wilaya d'Aïn Defla. Axé sur l'équipement intensif en infrastructures clés, le renouvellement des réseaux et la valorisation des ressources non conventionnelles, ce plan vise à transformer durablement la qualité et la continuité du service public de l'eau.



ration des procédures administratives et techniques pour les opérations inscrites.

Au-delà de l'apport en matériels, l'accent a été mis sur la modernisation globale du mode de gestion du service public. Le ministre a rappelé l'urgence d'établir un équilibre strict entre la production disponible et la consommation réelle, un défi qui nécessite une maîtrise technique accrue. Cette feuille de route passe par une action sans concession contre toutes les formes de gaspillage. Des directives précises ont été données pour traquer et résorber les fuites sur les conduites principales et secondaires, tout en renforçant les contrôles contre les raccordements illicites et les atteintes répétées aux réseaux de distribution. Parallèlement, le secteur s'engage dans une transition numérique poussée et la mise en œuvre d'un plan graduel de rénovation des canalisations vétustes, indispensable pour réduire l'eau non comptabilisée et préserver les stocks existants. Dans la perspective d'une gestion durable, la stratégie sectorielle

réserve une place prépondérante au secteur agricole, fort consommateur d'eau dans cette wilaya à vocation maraîchère et arboricole. M. Bouzegza a préconisé la réorientation progressive de l'irrigation vers l'utilisation des eaux usées épurées. Cette démarche permet de soulager la pression sur les ressources souterraines et de préserver la qualité des retenues des barrages contre la pollution. Lors de son passage dans la commune de Khemis Miliana, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement du chantier de la station d'épuration des eaux usées (STEP), mené aux côtés du wali d'Aïn Defla, Aïssa Aziz Bouras. Constatant des retards de livraison, des instructions fermes ont été arrêtées pour lever les contraintes et relancer à plein régime ce projet névralgique. Une fois opérationnelle, cette station assurera une double mission : assainir l'environnement urbain et fournir une eau traitée directement exploitable par les exploitations agricoles et le tissu industriel avoisinant.

La tournée ministérielle a

également été marquée par la mise en service et l'inspection de plusieurs réalisations structurantes à travers le territoire de la wilaya. Dans la commune de Djelida, l'inauguration des installations d'alimentation en eau potable dédiées aux localités d'El Hemaïed et d'El Aouaïdia, comprenant deux réservoirs de stockage d'une capacité individuelle de 300 m³ et une station de pompage moderne, permet de garantir un approvisionnement régulier aux habitants.

À Tiberkanine, le lancement d'un système de sécurisation à partir du barrage d'Ouled Melouk apporte une amélioration majeure. Grâce à une conduite d'adduction de 12 kilomètres raccordée à un réservoir central de 3 000 m³ et une station de refoulement située à Talbia dans la commune d'El-Attaf, la production fait un bond à 3 456 m³/jour. Cette infrastructure permet de faire passer la dotation journalière par habitant de 80 à 150 litres, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement.

Par ailleurs, l'inspection du chantier de réhabilitation complète du réseau de distribution urbain à El-Attaf vise à réduire le taux de fuites, améliorer la pression et assurer la pérennité du service public de l'eau. Enfin, la commune de Tacheta Zougagha a vu l'inauguration d'un projet d'envergure la reliant aux champs de captage d'El-Abadia situés à 21 kilomètres. L'installation comprend quatre stations de pompage échelonnées et quatre réservoirs de 500 m³ chacun, désenclavant définitivement cette zone en matière d'accès à la ressource hydraulique.

MOSTAGANEM. AGRICULTURE

Création de la première coopérative des céréales et des légumes secs

La première coopérative des céréales et des légumes secs a été créée dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule d'information et de communication des services du wali. L'annonce de la création de cette nouvelle structure agricole intervient à l'issue d'une réunion tenue lundi par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, avec les responsables de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), ainsi que ceux des coopératives des céréales et des légumes secs de Relizane et d'Oued R'hiou. Cette décision vient couronner deux années d'efforts et de démarches visant à lever les obstacles auxquels étaient confrontés les producteurs de céréales de la wilaya, notamment en matière d'accès aux services des coopératives et de prise en charge des grandes cultures. Auparavant, les producteurs de céréales de Mostaganem étaient rattachés aux coopératives des céréales et légumes secs de Relizane et d'Oued R'hiou, par l'intermédiaire de leurs annexes situées à Mesra, pour la partie Ouest de la wilaya, et à Sidi Ali, pour la partie Est, précise le communiqué. Le wali a indiqué que l'activité de cette nouvelle coopérative a d'ores et déjà commencé, dans l'attente de l'achèvement de l'aménagement de son siège administratif et du début de son fonctionnement, «à compter du 1er janvier prochain», dans ses nouveaux locaux. Selon la même source, la nouvelle coopérative a été implantée au niveau du siège de l'Unité de la Coopérative agricole de Mostaganem, afin de bénéficier des infrastructures et des moyens mis à disposition par la wilaya, notamment les deux unités dédiées à l'importation et à la gestion des stocks de céréales. Cette initiative constituera une réelle valeur ajoutée pour le secteur agricole local, en rapprochant les services des agriculteurs, en facilitant la prise en charge des récoltes, en contribuant à l'organisation du marché et à l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité agricole, ainsi qu'en accompagnant les professionnels de la filière céréalière, ajoute le communiqué. Par ailleurs, dans le but d'organiser les marchés et de garantir la stabilité de l'approvisionnement en produits agricoles de première nécessité, le wali a également fait état d'autres démarches visant à créer des coopératives similaires pour d'autres filières agricoles, notamment celles des fruits et légumes. Ces structures devront permettre de mettre en place des mécanismes efficaces de distribution et de commercialisation des produits agricoles, conclut la même source.

OUARGLA. LES FILIALES ÉCONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ

Levier de développement économique dans la région

Les filiales économiques relevant de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) constituent un levier de développement local et de dynamisation économique à la faveur de leurs services et expertises fournis aux collectivités locales et entreprises économiques de la région. Un éventail de services est assuré par ses filiales en direction des collectivités locales et entités économiques, notamment dans les créneaux ayant trait direct au développement, dont l'informatique, les consultations en psychologie de travail, agriculture, environnement, énergies renouvelables et traduction, a indiqué le directeur du bureau des filiales économiques à l'UKMO, Nacer Ghilani. Dans ce sillage, des efforts ont été entrepris par l'UKMO pour vulgariser ses missions auprès de son milieu économique lui permettant de mettre en œuvre plusieurs opérations et actions en direction des entreprises et organismes locaux. Il s'agit de l'organisation, entre-autres services, des sessions de formation en gestion administrative au profit du personnel de la commune de Hassi-Messaoud, formation en mécanique des employés de l'entreprise de tramway "Setram", et maintenance des cartes de commande électronique de véhicules usant des nouvelles technologies, en plus d'autres services offerts à la direction régionale de production pétrolière de Berkaoui, relevant de l'entreprise des hydrocarbures Sonatrach. Ces efforts, intervenant en application des

directives des pouvoirs publics portant réduction de la facture d'importation, pièces rechange notamment, ont influé positivement sur l'augmentation de la demande, à la faveur des moyens de pointe disponibles et de qualifications de l'encadrement universitaire, sur les services de maintenance des équipements techniques. S'agissant de la coopération entre l'UKMO et son environnement extérieur, l'on relève la signature de quatre (4) conventions entre les filiales universitaires économiques et la wilaya de Ouargla portant organisation des consulting psychologiques, la lutte contre le phénomène de l'ensablement des chaussées et l'exploitation de la Sebkhia (lac) formé par l'exutoire de Ouargla. Le chef de bureau des filiales a, à ce titre, mis en valeur l'approche prospective des services de la wilaya visant à mettre en valeur la Sebkhia et d'en faire un laboratoire en plein air à la satisfaction des étudiants et chercheurs universitaires. Abondant dans ce sens, le même responsable a dévoilé que les suggestions ont trait à l'exploitation de la Sebkhia en l'expérimentation et le développement des espaces végétales halophiles, résistantes à la haute salinité marquant cet espace en les exploitant comme alimenta de bétail et d'extraction de certains types d'huiles. Outre la valorisation de cet endroit en site touristique, les suggestions avancées portent également sur la réalisation d'une étude universitaire préconisant des méthodes de concrétisation, à moindres

coûts, des bâtisses sur ce site, en sus des activités économiques génératrices de richesse et d'emplois. L'Université Kasdi Merbah regroupe actuellement douze (12) filiales économiques pluridisciplinaires, dont la première a été créée en 2024, avant d'être suivie ultérieurement par la mise en place de cinq (5) autres, a rappelé le chef de bureau des filiales à l'UKMO.

TAMANRASSET. CRA

50 participants à une session de formation aux premiers secours

Plus de 50 participants, des deux sexes, prennent part à une session de formation aux premiers secours ouverte à Tamanrasset, à l'initiative du comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA), sous le slogan "Un secouriste dans chaque foyer", a-t-on appris mardi des organisateurs. Cette session, qu'abrite la bibliothèque principale de lecture publique "Ahmed Bradia", au chef-lieu de wilaya, vise à promouvoir la culture des premiers secours, notamment chez les

jeunes et à leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation d'urgence à domicile ou dans des lieux publics, en attendant l'arrivée des équipes d'intervention spécialisées, a précisé le président du comité de wilaya du CRA, Youcef Hamidou. Les participants bénéficient de séances théoriques et pratiques sur diverses situations d'urgence, afin de leur apprendre à réagir de manière correcte et rapide, a-t-il ajouté. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un

programme de formation ciblant plusieurs communes de la wilaya, a fait savoir le formateur, Mohamed M'Barek Benasbaghour, signalant que le nombre de personnes inscrites a, jusqu'à présent, dépassé les 120. Ces formations sont organisées tout au long de la saison estivale, dans le but de toucher le plus grand nombre de jeunes désireux de se former aux premiers secours, des connaissances susceptibles de contribuer à sauver des vies, a-t-on indiqué.

S
F
E
O
A
S

SUCCESION DE PETKOVIĆ

Sánchez toujours dans le jeu, la FAF anticipe

L'avenir du staff technique de l'équipe nationale algérienne reste encore incertain. Selon une source confirmée, Félix Sánchez n'est toujours pas sorti des plans de la Fédération algérienne de football (FAF), malgré les informations faisant état de contacts et de négociations engagés récemment par le technicien espagnol avec d'autres fédérations.

La FAF aurait été informée des démarches entreprises par l'ancien sélectionneur du Qatar et de l'Équateur. Cette situation aurait poussé les responsables de la fédération algérienne à prendre leurs précautions et à explorer d'autres pistes afin de ne pas se retrouver sans solution en cas de changement de dernière minute dans le dossier.

Pour rappel, Félix Sánchez était parvenu à un accord avec les responsables de la FAF concernant sa prise en main de la sélection nationale. Toutefois, la récente sortie de la fédération a laissé apparaître une certaine incertitude autour de cet accord. Cette communication a notamment donné l'impression que les discussions avaient connu un recul, alors que le technicien

espagnol semblait jusque-là bien placé pour succéder à Vladimir Petković.

Malgré cette situation, Sánchez n'aurait, jusqu'à présent, informé officiellement la FAF d'aucune décision de se retirer des négociations. Son nom figure donc toujours parmi les options envisagées pour prendre les commandes des Verts.

Dans le même temps, la FAF aurait décidé d'activer un plan B. Les dirigeants algériens ont ainsi entamé des discussions avec plusieurs autres entraîneurs, dans le but de disposer de solutions alternatives en cas d'échec définitif des négociations avec Sánchez. Une démarche qui témoigne de la volonté de la fédération d'anticiper tous les scénarios possibles et d'éviter de perdre du temps dans la préparation de



Phs : Dk

la prochaine échéance internationale.

À ce stade, aucune décision définitive n'aurait donc été prise concernant l'identité du futur sélectionneur de l'équipe nationale. Félix Sánchez demeure une option sérieuse, mais la FAF travaille parallèlement sur d'autres profils afin de se prémunir contre un éventuel retournement de situation.

Les prochains jours devraient permettre d'y voir

plus clair. La position de Sánchez, ainsi que l'évolution des négociations menées avec les autres entraîneurs ciblés par la FAF, pourraient rapidement déterminer l'issue de ce dossier. Une chose semble toutefois se confirmer : le choix du successeur de Petković n'est pas encore définitivement arrêté, et la FAF entend garder plusieurs portes ouvertes jusqu'à la conclusion des négociations.

Hakim S.

MERCATO DES JOUEURS DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Un grand flou et plusieurs noms en attente de décision

À l'approche des dernières semaines du mercato estival, l'avenir de plusieurs joueurs de l'équipe nationale algérienne reste toujours incertain. Malgré de nombreuses rumeurs et l'intérêt annoncé de clubs européens et arabes, plusieurs internationaux n'ont pas encore tranché concernant leur prochaine destination. Une situation qui pourrait connaître de nombreux rebondissements dans les prochains jours.

Parmi les dossiers les plus suivis figure celui d'Anis Hadj Moussa. L'ailier algérien, toujours sous contrat avec Feyenoord, est annoncé dans le viseur de Newcastle. Certaines informations évoquent même une offre qui pourrait atteindre les 35 millions de livres sterling. Toutefois, aucun accord définitif n'a encore été annoncé et le joueur demeure, pour le moment, un élément du club néerlandais.

Autre dossier particulièrement attendu, celui de Riyad Mahrez. Après avoir mis fin à son aventure avec Al-Ahli en Arabie saoudite, le capitaine algérien n'a pas encore officiellement dévoilé sa prochaine destination. Plusieurs pistes européennes et arabes lui sont attribuées, mais le flou demeure autour de son avenir. Son expérience et son statut pourraient naturellement attirer plusieurs prétendants jusqu'à la fermeture du marché.

La situation de Mohamed Amine Amoura est également à surveiller. L'attaquant algérien souhaiterait quitter Wolfsburg, notamment après la relégation du club allemand en deuxième division. Son profil suscite l'intérêt de plusieurs formations, mais son prochain point de chute reste encore à déterminer.

En Italie, Rafik Belghali est lui aussi au centre des spéculations. Le défenseur



Anis Hadj Moussa

algérien a été associé à plusieurs grands noms de la Serie A, notamment l'Inter Milan, Naples et l'AS Roma. Malgré ces intérêts, il appartient toujours à l'Hellas Vérone, lui aussi relégué en deuxième division. Les prochaines semaines pourraient donc être décisives pour le joueur.

De son côté, Jaouen Hadjam a entamé la saison avec les Young Boys en Suisse. Le latéral algérien avait pourtant été annoncé dans le viseur de clubs allemands et anglais. Pour l'instant, aucune opération n'a été finalisée, laissant son avenir ouvert à différentes possibilités.

Le cas d'Ibrahim Maza apparaît quelque peu différent. Le jeune international algérien reste au Bayer Leverkusen, qui semble déterminé à conserver ses services. Le club allemand ne serait disposé à envisager son départ qu'en cas d'offre financière jugée suffisamment importante. Son avenir dépendra donc largement des propositions qui pourraient arriver

avant la clôture du mercato.

D'autres internationaux attendent également d'y voir plus clair. C'est notamment le cas d'Adel Boulbina, Farès Chaïbi et Farès Ghedjemis, dont les situations devraient connaître davantage de précisions dans les prochains jours.

À l'inverse, certains joueurs algériens ont déjà réglé leur avenir. Yacine Titraoui a rejoint le RC Lens, tandis que Nabil Bentaleb a prolongé son contrat avec Lille. Aïssa Mandi, pour sa part, a quitté son précédent club pour rejoindre Levante en Espagne.

Entre transferts annoncés, intérêts de grands clubs et négociations encore en cours, le mercato des internationaux algériens reste donc particulièrement animé. Les deux dernières semaines du marché pourraient encore réserver plusieurs surprises et permettre de lever le voile sur l'avenir de nombreux joueurs des Verts.

H. S.

LE VENT TOURNE À LA FIFA

La passivité coupable d'une CAF en sursis

Alors que l'UEFA, l'AFC et de nombreuses voix de la CONCACAF déclenchent un véritable séisme institutionnel en contestant la gestion unilatérale de Gianni Infantino, la Confédération Africaine de Football (CAF) s'obstine dans un silence vassal.

En se cantonnant au rôle d'observatrice docile d'un règne déclinant, l'instance continentale compromet l'avenir du football africain et se range du mauvais côté de l'histoire.

LE CRÉPUSCULE DE LA GOUVERNANCE SOLITAIRE

Le compte à rebours semble inexorablement enclenché. Le camouflet administré par trois des plus puissantes confédérations du football mondial ne représente pas une simple bisbille diplomatique, mais bien une rupture tectonique. En affirmant haut et fort que le football mondial n'est la propriété exclusive de personne, ces instances remettent directement en cause les décisions arbitraires, le manque de transparence et la centralisation extrême des pouvoirs au sommet de la



PH : DR

FIFA. La demande d'une révision indépendante marque une volonté ferme de refonder la gouvernance globale sur des bases démocratiques et équitables. Face à cette lame de fond, l'attitude de la CAF relève d'une cécité politique déconcertante. Historiquement instrumentalisée comme un réservoir de voix captif en échange de promesses souvent cosmétiques, l'instance africaine continue de jouer les figurantes consentantes dans un théâtre dont le décor s'effondre.

UNE POSTURE DE VASSALITÉ INSOUTENABLE

Pendant que le reste du

monde réclame un changement radical et une redistribution équilibrée des pouvoirs, l'Afrique du football assiste au spectacle sans broncher, pétrifiée par une loyauté aveugle envers le président de la FIFA. Cette posture de neutralité passive est à la fois une erreur stratégique et un aveu d'impuissance. En refusant de se joindre à la fronde pour exiger des réformes structurelles, la direction de la CAF condamne le continent à rester un acteur secondaire, tributaire du bon vouloir des décideurs zuri-chois. Ce positionnement au mauvais endroit de l'échiquier politique fragilise la crédibilité même du football africain.

Comment prétendre à une souveraineté sportive et économique quand les hautes instances continentales s'alignent systématiquement sur des décisions élaborées sans concertation réelle ?

L'URGENCE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE NATIONALE

Il est désormais impératif que les fédérations nationales majeures prennent leurs responsabilités et brisent le rouleau compresseur du conformisme. Des nations phares comme l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, le Nigéria, le Sénégal, le Cameroun ou la Côte d'Ivoire possèdent le poids historique, le vivier de talents et l'influence nécessaire pour faire fléchir la ligne officielle de la CAF. Ces acteurs majeurs ne peuvent plus se contenter d'assister en spectateurs au démantèlement annoncé du système actuel. Il est temps d'affirmer une volonté politique souveraine, de dire « assez » à la logique de domination et de remettre les intérêts du football africain au centre des débats. La CAF ne pourra pas indéfiniment ignorer l'onde de choc mondiale : soit elle choisit de faire entendre sa voix pour réformer le système, soit elle sombrera avec le trône qu'elle s'obstine à protéger.

FC BARCELONE - MANCHESTER CITY

Le bras de fer se durcit autour de Rodri

Alors qu'un accord de principe a été conclu avec le milieu de terrain espagnol, le FC Barcelone se heurte à la fermeté de Manchester City. Entre écarts financiers majeurs et contraintes de calendrier, le club catalan a choisi de jouer la carte de la patience pour boucler l'un des dossiers majeurs de son mercato.

Le FC Barcelone continue d'avancer pas à pas sur le dossier Rodri, mais les négociations avec Manchester City tournent désormais au bras de fer. Les dirigeants catalans ont réussi à franchir un obstacle symbolique de taille en obtenant le feu vert du joueur, qui a fait du projet barcelonais sa priorité absolue. Cette décision permet notamment aux Blaugranas de devancer leur grand rival, le Real Madrid, également attentif à la situation

de l'international espagnol. Toutefois, si le volet personnel est réglé depuis le week-end dernier, la négociation entre clubs s'annonce bien plus ardue.

Au cœur du blocage réside une différence d'évaluation financière considérable. Manchester City exige près de 70 millions d'euros pour se séparer de sa plaque tournante au milieu de terrain, liée au club mancunien jusqu'en juin 2027. De son côté, la direction barcelonaise vise une opération estimée à environ 45 millions d'euros, assortie de divers bonus, afin de préserver ses finances délicates. Convaincu que le désir du joueur jouera en sa faveur, le Barça refuse pour l'instant de céder à la pression et préfère tempori-

ser pour amener les Cityzens à revoir leurs prétentions à la baisse.

La fin de semaine pourrait néanmoins ajouter une dose de tension à l'affaire. L'entraîneur de Manchester City, Enzo Maresca, compte sur la présence de Rodri pour la reprise des entraînements ce vendredi. Le milieu de terrain espagnol devra ainsi se présenter auprès de son club ou solliciter une autorisation si les discussions n'ont pas progressé d'ici là. Malgré cette échéance imminente, l'état-major catalan conserve son calme et ne compte pas se précipiter : les négociations pourraient se prolonger au-delà de cette date, avec la fermeté d'obtenir gain de cause sans surpayer la transaction.

APRÈS LE CAMOUFLET RODRI

Le Real Madrid réactive la piste Martin Zubimendi

Pris de court par le choix de Rodri de s'engager avec le FC Barcelone, le Real Madrid contraint de revoir ses plans pour renforcer son milieu de terrain explore de nouvelles pistes. Le club merengue se pencherait de nouveau sur le cas de l'international espagnol d'Arsenal, Martin Zubimendi, dont le transfert est estimé à 90 millions d'euros.

Le mercato estival du Real Madrid vient de subir un virage inattendu. Alors que la Casa Blanca pensait avoir ficelé l'arrivée de Rodri après avoir sécurisé la venue de Yan Diomandé et la prolongation de Vinicius Jr, le capitaine de la Roja a finalement préfé-

ré faire volte-face pour rejoindre le FC Barcelone. Face à cet échec cuisant qui contraint la direction madrilène à réévaluer ses priorités dans l'entrejeu, plusieurs profils sont désormais étudiés pour combler ce manque. Parmi les noms ciblés, celui de Martin Zubimendi revient avec insistance dans les médias britanniques et espagnols. Déjà convoité par les Merengues l'an dernier avant son départ de la Real Sociedad pour Arsenal, l'international espagnol de 27 ans sort d'une saison pleine à Londres avec 57 apparitions, 6 buts et 3 passes décisives. Bien qu'il soit sous contrat avec les Gun-

ners jusqu'en 2030 et apprécié par Mikel Arteta, l'embouteillage récent au milieu de terrain londonien — accentué par la signature de Bruno Guimarães pour plus de 87 millions d'euros — pourrait rebattre les cartes. Si la porte n'est pas complètement fermée du côté de Londres, les dirigeants d'Arsenal évalueraient leur joueur à au moins 90 millions d'euros. Reste désormais à savoir si le Real Madrid, qui ne souhaitait pas investir une somme exorbitante sur Rodri, sera prêt à sortir le chèque pour convaincre les Gunners de céder Zubimendi avant la clôture du marché.

OM

Le gardien Geronimo Rulli rejoint Manchester City

L'Olympique de Marseille s'est séparée de son gardien argentin Geronimo Rulli, qui rejoint Manchester City, ont annoncé les deux clubs mercredi. Arrivé en 2024 à l'OM depuis l'Ajax Amsterdam, Rulli (34 ans, huit sélections avec l'"Albiceleste") a signé un contrat de deux ans avec City. Il sera le gardien numéro deux des "Citizens" derrière l'Italien Gianluigi Donnarumma. Le gardien argentin avait déjà été recruté par le club anglais en juillet 2016, mais sans jamais y évoluer, avant de s'engager six mois plus tard avec la Real Sociedad où il était prêté. Sanctionnée par l'UEFA d'une amende de 10 millions d'euros et soumise à un contrôle de ses transferts et de sa masse salariale par la DNCG, gendarme financier du football français, l'OM est dans l'obligation de réaliser des ventes cet été pour rééquilibrer ses finances. Une nécessité renforcée par la cinquième place marseillaise en Ligue 1 lors de la saison 2025-2026, ce qui signifie que l'OM ne participera pas à la lucrative Ligue des champions. Mardi, Marseille a annoncé le départ d'un autre joueur argentin, le défenseur Facundo Medina, qui a rejoint le Bayer Leverkusen après une seule saison au club phocéien. L'OM s'était auparavant déjà séparée de certains joueurs de son effectif avec les plus gros salaires, comme l'attaquant anglais Mason Greenwood, parti pour Fenerbahçe, ou le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, qui a pris la direction du Deportivo La Corogne.

BRÉSIL

L'international néerlandais Memphis Depay quitte les Corinthians

Le club brésilien des Corinthians a annoncé mardi qu'il avait renoncé, pour des raisons économiques, à prolonger le contrat de l'international néerlandais Memphis Depay, arrivé à échéance le 31 juillet dernier. Le meilleur buteur de l'histoire de la sélection des Pays-Bas a vivement réagi et accusé la direction du club "de ne pas respecter" un accord préalable prévoyant la poursuite de son contrat jusqu'en 2028. L'attaquant de 32 ans avait rejoint les rangs du "Timao" en septembre 2024, après une carrière en Europe avec le PSV Eindhoven, Manchester United, l'Olympique lyonnais, le FC Barcelone et l'Atlético Madrid. "Cette décision a été prise uniquement et exclusivement dans l'intérêt de la santé financière de notre institution, qui exige un équilibre rigoureux et une gestion responsable des ressources disponibles", ont indiqué les Corinthians dans un communiqué. Le club est lourdement endetté, avec une dette estimée à près de 420 millions d'euros d'après le rapport annuel sur le secteur du football brésilien publié par le cabinet Galapagos Capital. Selon la presse locale, il doit à Depay environ 7,2 millions d'euros au titre d'arriérés de salaire et de droits à l'image. "Nous exprimons notre profonde gratitude au joueur Memphis Depay et à toute son équipe, qui, dès le début des négociations, ont cherché à conclure le meilleur accord possible", a ajouté le club de Sao Paulo, l'un des plus populaires du Brésil. Ces derniers jours, Depay avait publié des messages laissant entendre qu'il souhaitait rester au club. "Je suis très déçu d'apprendre que les Corinthians ont décidé de ne pas honorer l'accord conclu pour prolonger mon contrat de deux ans", a réagi mardi le joueur sur les réseaux sociaux. "Le renouvellement avait été convenu avec le président (Osmar Stabile) et les services sportifs, juridiques et financiers, mais certaines personnes ont décidé de ne pas respecter cet engagement", a-t-il regretté. La saison passée, Depay a disputé 51 matches pour 12 buts et dix passes décisives avec les Corinthians, qui ont remporté le championnat de l'État de Sao Paulo et la Coupe du Brésil.

CHELSEA

Le Danois Filip Jorgensen prêté à Strasbourg

Le Racing Club de Strasbourg Alsace (RCSA) a officialisé, mardi, l'arrivée en prêt sans option d'achat du gardien de but international danois Filip Jorgensen, en provenance de Chelsea, pour la saison 2026-2027. "Le Racing Club de Strasbourg Alsace annonce l'arrivée de Filip Jorgensen. Le gardien international danois de 24 ans est prêté par Chelsea FC jusqu'à la fin de la saison 2026-2027", indique le club français dans un communiqué. Le portier danois, qui a évolué en tant que numéro 2 à Stamford Bridge lors de la saison 2025-2026, devient le troisième gardien consécutif prêté par le club londonien à la formation alsacienne par l'intermédiaire de la filiale BlueCo, succédant ainsi à Djordje Petrovic et Mike Penders. Né en Suède et formé au sein du club espagnol de Villarreal, Filip Jorgensen évoluait sous les couleurs de Chelsea depuis l'été 2024 avant de rejoindre la formation alsacienne.

SAISIE DE NAVIRES ET EXPANSION DE L'OTAN

Vladimir Poutine lance une mise en garde aux Occidentaux

Le président russe Vladimir Poutine a averti, hier, que la Russie répondrait de la même manière si les pays occidentaux saisissaient ses navires marchands.

« Nous constatons que les autorités de certains pays, en violation du droit maritime international, tentent de restreindre la circulation des navires de nos opérateurs économiques, des navires pacifiques, je tiens à le souligner », a déclaré Poutine lors de la phase finale des exercices de la flotte du Pacifique. Les déclarations de Poutine interviennent dans un contexte de récentes interceptions et inspections de navires de la « flotte fantôme » par les forces navales européennes, notamment lors d'opérations menées par l'Union européenne (UE) sous commandement italien en Méditerranée. Fin juillet, l'UE a également interdit l'accès à ses ports à 41 navires



supplémentaires de cette « flotte fantôme » et a instauré une obligation de notification pour la vente de méthaniers à la Russie. Poutine a également exprimé son inquiétude face à la montée des tensions dans la région Asie-Pacifique, provoquée par les sanctions « non provoquées » imposées à la Russie par le Japon. « Malheureusement, nous constatons des changements de position, et je tiens à souligner que ces changements ne sont en

aucun cas dus à une quelconque action de notre part », a déclaré Poutine.

VLADIMIR POUTINE A MIS EN GARDE CONTRE L'ÉLARGISSEMENT DE LA PRÉSENCE DE L'OTAN

Le président russe a estimé que cette évolution, conjuguée aux projets occidentaux de déploiement de nouveaux armements dans cette partie du monde, pourrait générer de nou-

veaux risques et menacer directement la sécurité de la Russie. Lors de la phase finale des exercices de la flotte russe du Pacifique, hier, le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré que l'OTAN s'infiltrait dans la région Asie-Pacifique, où le potentiel de conflit ne cessait de s'accroître. « Nous constatons que, malheureusement, le risque de conflit s'accroît ici. L'OTAN s'infiltrait dans la région, et de nouveaux blocs militaro-politiques se forment. On déploie ou l'on envisage de déployer de nouveaux systèmes d'armement, ce qui crée des menaces pour notre pays », a-t-il notamment affirmé. Dans le même temps, le chef d'État russe a estimé que les tensions s'accroissent également dans l'Arctique, notamment autour de l'utilisation de la route maritime du Nord. Il a rappelé que Moscou s'était toujours dit disposé à coopérer dans cette région et à développer cet axe maritime dans le respect du droit international de la mer.

R. I.

BLOOMBERG SUR L'INCAPACITÉ DE KIEV D'ABATTRE LES MISSILES RUSSES

« L'Ukraine révisé sa communication pour cacher les trous de sa défense »

Selon Bloomberg, l'Ukraine a cessé de publier le nombre de missiles russes tirés contre son territoire pour masquer l'épuisement de ses stocks de défense aérienne. Ce changement de communication intervient après deux échecs retentissants où les forces armées ukrainiennes n'ont pu intercepter aucun missile. « Les forces armées ukrainiennes ont arrêté de publier des données sur les tirs de missiles russes en raison d'une pénurie de missiles intercepteurs à Kiev », a rapporté l'agence Bloomberg, citant des sources. Ainsi, dans leur dernier bilan, « les forces aériennes ukrainiennes ont fait état de la destruction de drones russes, mais n'ont pas précisé le nombre de missiles tirés par l'armée russe. Une source de l'agence a confirmé que les forces de défense aérienne ukrainiennes avaient modifié le format de leurs rapports », cette décision, selon la même source « a été qualifiée de mesure de sécurité », sans plus de précisions. Selon Bloomberg, ce changement de format des rapports est intervenu quelques jours après que, dans la nuit du 4 au 5 août, « les forces de défense aérienne ukrainiennes n'ont pas réussi à intercepter un seul missile tiré par les forces armées

russes ». Une situation similaire s'était produite dans la nuit du 29 au 30 juillet, lorsque la défense ukrainienne n'avait pas réussi à abattre un seul missile russe hypersonique Tsirkon.

STOCKS ÉPUISÉS ET TECHNOLOGIES VERROUILLÉES : L'OCCIDENT LÂCHE KIEV SUR L'ANTI-AIR

La décision de ne plus identifier le nombre de missiles russes tirés intervient dans un contexte de pénurie catastrophique de missiles intercepteurs, ce qui pousse Volodymyr Zelensky à réclamer de plus en plus souvent et avec insistance de nouveaux lots de munitions pour les systèmes de défense aérienne Patriot. Cependant, les alliés occidentaux de l'Ukraine se montrent de moins en moins disposés à lui apporter leur soutien sur cette question. Le 9 août, le ministre finlandais de la Défense, Antti Häkkinen, a déclaré qu'Helsinki ne fournirait pas à Kiev de missiles destinés aux systèmes de défense antiaérienne Patriot, justifiant cette décision par le fait que la Finlande ne peut compromettre sa propre capacité opérationnelle en matière de défense aérienne. La Grèce avait également refusé de fournir

de tels missiles en juillet dernier. Le 7 août, le président américain Donald Trump a invoqué un prétexte similaire à celui de la Finlande : commentant la demande de Zelensky, il a lui aussi refusé de fournir à Kiev davantage de missiles Patriot. Il a rappelé que Washington avait fourni à Kiev des armements pour 300 milliards de dollars sous Joe Biden et devait désormais reconstituer ses réserves. De plus, l'initiative visant à transmettre à l'Ukraine la licence de fabrication de ces mêmes missiles a également été bloquée. Le locataire de la Maison-Blanche, justifiant son refus, a souligné que la transmission de cette documentation à des pays tiers représentait un risque pour la sécurité nationale. Selon le journal The Telegraph, c'est la crainte que « des technologies vitales ne tombent entre les mains des Russes » qui a refroidi les ardeurs de Washington. Par ailleurs, les médias avaient souligné fin juillet que, même en obtenant une licence de fabrication, les missiles Patriot n'apporteraient pas de résultats rapides à Kiev, car les nouveaux missiles de fabrication nationale ne seraient pas opérationnels au sein de l'armée ukrainienne avant au moins deux ans.

R. I.

SOUPÇONNER D'ESPIONNER POUR LA CHINE

La Royal Navy a déconnecté d'Internet des drones de reconnaissance K3 Scout

La Royal Navy a déconnecté d'Internet des drones de reconnaissance K3 Scout après la découverte prétendue de communications entre leurs caméras et une adresse IP chinoise. Ces appareils pourraient prochainement participer aux opérations visant à garantir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. Des drones de reconnaissance de la Royal Navy auraient discrètement transmis des signaux vers une adresse IP située en Chine, a rapporté le Telegraph. La découverte a conduit le ministère britannique de la Défense à les déconnecter d'Internet. En cause : les caméras installées sur les drones K3 Scout, qui intégraient des com-

posants fabriqués en Chine. Les appareils avaient été fournis par Kraken Technology Group, un important fournisseur britannique du secteur de la défense. L'entreprise avait elle-même acheté les caméras auprès d'un fournisseur tiers qui lui avait assuré qu'elles ne présentaient aucun risque pour la sécurité. Une vérification aurait cependant révélé que ces équipements communiquaient avec une adresse IP chinoise. Les données transmises prenaient la forme de signaux dits de « pulsation », destinés à indiquer que les caméras étaient connectées et fonctionnaient normalement. La découverte est d'autant plus sensible que les K3 Scout pour-

raient prochainement être engagés dans une zone stratégique. Selon une source au sein de la Défense citée par le quotidien, ces drones doivent faire partie du futur dispositif britannique destiné à garantir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. D'autres inquiétudes concernent les conditions dans lesquelles les appareils ont été utilisés. Le Telegraph indique que les drones de reconnaissance se trouvent à proximité de lieux accueillant d'importantes réunions auxquelles participaient de hauts responsables des forces spéciales. Les caméras pourraient par ailleurs continuer à fonctionner même lorsque les drones eux-mêmes

étaient éteints. Les K3 Scout sont employés depuis mars par l'escadron des forces côtières ainsi que par le 47e Commando des Royal Marines. Le ministère britannique de la Défense assure prendre « extrêmement au sérieux la sécurité de ses équipements, de ses réseaux et de ses données ». Il affirme toutefois qu'aucune information n'a été divulguée. De leur côté, les autorités chinoises ont rejeté à plusieurs reprises les accusations formulées par des pays occidentaux concernant la collecte de données, le cyberespionnage ou la mise en place de systèmes de surveillance. Pékin considère ces accusations comme infondées.

R. I.

POUR «RAISONS HUMANITAIRES»

La Russie libère l'ancien marin américain Robert Gilman

Moscou a libéré l'ancien marin américain Robert Gilman, qui était incarcéré en Russie depuis 2022, a confirmé le président américain Donald Trump, ajoutant que cette décision avait été prise « avant tout pour des raisons humanitaires », et que Moscou n'avait demandé aucune contrepartie. « À l'issue de mes discussions avec le président Vladimir Poutine, la Russie a accepté de le libérer, pour des raisons purement humanitaires. Nous saluons cette décision, ainsi que le fait que la Russie n'ait demandé personne en échange – aucun échange n'a eu lieu », a écrit M. Trump sur son compte Truth Social. La libération imminente de Robert Gilman a été annoncée pour la première fois dans la matinée du 11 août par les médias américains. L'envoyé présidentiel russe Kirill Dmitriev, figure clé des négociations avec Washington, a apparemment confirmé ces informations en republiant un article de Reuters sur les réseaux sociaux. Gilman a déjà quitté la Russie à bord d'un avion du Département d'État après s'être vu accorder, selon certaines informations, une grâce présidentielle en raison de la détérioration de sa santé mentale. Ce ressortissant américain de 32 ans avait été interpellé en Russie début 2022 après avoir agressé un policier alors qu'il était en état d'ébriété à bord d'un train. Gilman, qui a servi dans le Corps des Marines pendant un an entre 2019 et 2020, est le fils d'un immigrant russe aux États-Unis. Gilman avait initialement été condamné à 4 ans et demi pour cette agression, peine réduite à 3 ans et demi par une juridiction supérieure. Cependant, ce ressortissant américain serait devenu de plus en plus violent pendant son séjour dans une colonie pénitentiaire, et s'est vu infliger sept années supplémentaires d'emprisonnement en 2024 pour des agressions répétées contre des agents pénitentiaires. Le mois dernier, Gilman a été transféré de la colonie vers un service psychiatrique civil, alors qu'il se trouvait, selon certaines sources, dans un état proche de la catatonie, qualifié de « stupeur dissociative ». Gilman devrait désormais être transféré dans un hôpital du Texas pour y subir un examen médical et y recevoir un traitement, a rapporté l'AP. Les États-Unis auraient cherché depuis un certain temps à obtenir la libération de Gilman, cette question ayant été soulevée lors d'une récente rencontre entre le secrétaire d'État Marco Rubio et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

R. I.

CHINE-ASEAN

Les liens commerciaux s'approfondissent

Les trains de marchandises reliant la région autonome Zhuang du Guangxi, dans le sud de la Chine, au Vietnam circulent désormais quotidiennement, contre trois jours par semaine auparavant, transportant des produits électroniques et des machines vers le sud et des fruits tropicaux, notamment du durian et du mangoustan, vers le nord.

Les dernières données des douanes de Nanning montrent que les échanges commerciaux du Guangxi avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont atteint 248,21 milliards de yuans (environ 36,6 milliards de dollars américains) au cours des sept premiers mois de 2026, soit une hausse de 2,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les échanges avec le Vietnam voisin ont quant à eux progressé de 3,3 % pour s'établir à 183,71 milliards de yuans durant cette même période. Au niveau national, les échanges commerciaux entre la Chine et l'ASEAN ont atteint 4 340 milliards de yuans au premier semestre 2026, soit une hausse de 18,2 % par rapport à l'année précédente. Le commerce des biens intermédiaires, à savoir les pièces détachées, les composants et autres intrants de production, a progressé de 24,5 % pour s'établir à 2 860 milliards de yuans sur cette période, représentant environ les deux tiers du commerce bilatéral total. Lyu Daliang, porte-parole de l'Administration générale des douanes, a attribué la croissance soutenue du commerce des biens intermédiaires à l'approfondissement de l'intégration et des interconnexions au sein des chaînes industrielles et de valeur entre la Chine et l'ASEAN.

IL FAVORISE LE COMMERCE RÉGIONAL ENTRE 15 PAYS

L'un des cadres favorisant le commerce régional est le Partenariat économique régional global (RCEP), un accord commercial conclu entre 15 pays, dont la Chine, le Japon, la République de Corée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et 10 pays de l'ASEAN. Le RCEP est entré en vigueur en



Ph: DR

janvier 2022 et s'applique aux 15 signataires depuis juin 2023. Conformément à ses règles d'origine, les matières premières originaires d'un pays membre et utilisées dans le processus de production d'un autre sont considérées comme des matières premières originaires de ce dernier. Pour des entreprises comme Anhui Sanley Machinery Co., Ltd., fabricant chinois de pièces automobiles et de motos, cette réglementation s'est traduite par des économies substantielles. L'entreprise utilise des composants de précision provenant de Corée du Sud et des pièces en caoutchouc de Thaïlande pour fabriquer des produits destinés à l'exportation, notamment vers l'Indonésie et la Malaisie. Lin Jian, un cadre de l'entreprise, a déclaré que ses exportations vers l'ASEAN avaient atteint 28 millions de yuans au cours des cinq premiers mois de 2026, soit une hausse de plus de 10 % par rapport à l'année précédente, tandis que les certificats d'origine RCEP ont permis à ses clients d'économiser plus de 2 millions de yuans de droits de douane. Xu Yingming, directrice de l'institut de recherche sur les marchés internationaux d'une académie de recherche relevant du ministère chinois du Commerce, a déclaré que le RCEP et la zone de libre-échange Chine-ASEAN avaient réduit les coûts de transaction et créé les conditions d'une intégration plus étroite des chaînes industrielles régionales. Ces accords permettent aux entre-

prises d'allouer des ressources au-delà des frontières à un coût institutionnel moindre, permettant ainsi aux étapes de production autrefois dispersées dans différents pays de devenir plus étroitement liées, a expliqué Xu. Pour assurer la fluidité des échanges de ressources, les infrastructures de transport se développent parallèlement à l'essor du commerce. La ligne ferroviaire Chine-Laos, inaugurée en décembre 2021 et reliant Kunming, dans le sud-ouest de la Chine, à Vientiane, la capitale laotienne, a géré pour 17,17 milliards de yuans d'importations et d'exportations au premier semestre 2026, soit une hausse de 33,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'ASIE DU SUD-EST DEMEURE UNE DESTINATION PRIVILÉGIÉE POUR LES ENTREPRISES CHINOISES

Selon une enquête menée en janvier par United Overseas Bank (UOB), banque asiatique basée à Singapour, auprès de 380 propriétaires, dirigeants et décideurs clés de moyennes et grandes entreprises chinoises, 80 % d'entre eux prévoient de développer leurs activités à l'étranger au cours des trois prochaines années, l'ASEAN se démarquant comme leur région de prédilection. La Malaisie, Singapour et la Thaïlande ont été citées respectivement par 56 %, 54 % et 51 % des répondants. À mesure que ces entreprises consolident leur présence sur les marchés de

l'ASEAN, la demande de services financiers transfrontaliers efficaces a augmenté en conséquence. Adaline Zheng, présidente-directrice générale d'UOB China, a déclaré au quotidien financier chinois Securities Times, lors d'un récent entretien, que le renminbi était utilisé dans un nombre croissant de situations, notamment le commerce transfrontalier, le financement et la gestion courante de trésorerie. Outre le RCEP, la Chine et l'ASEAN ont entamé la construction de leur zone de libre-échange en 2002, dont la version 1.0 a été pleinement mise en place en 2010. Le protocole de mise à niveau de la zone de libre-échange Chine-ASEAN 3.0, signé en octobre 2025, couvre neuf domaines, dont l'économie numérique, l'économie verte, la connectivité des chaînes d'approvisionnement, les procédures douanières et la facilitation des échanges. Ce protocole est toujours en cours d'approbation au niveau national et n'est pas encore entré en vigueur. Pour soutenir cette coopération économique et commerciale solide, les grands projets d'infrastructure en Chine s'accroissent également. Un important axe de transport, le canal de Pinglu, dans le Guangxi, a franchi une étape importante mercredi, se rapprochant de sa mise en service avant le début des essais de navigation prévus en septembre. Projet phare du nouveau corridor commercial international terre-mer, cette voie navigable de 134,2 km est conçue pour des navires jusqu'à 5 000 tonnes. Elle reliera le système fluvial du Xijiang au golfe de Beibu, réduisant de plus de 560 km la distance parcourue par voie fluviale entre certaines régions du sud-ouest de la Chine et la mer, par rapport aux itinéraires passant par le port de Guangzhou, dans la province voisine du Guangdong, au sud du pays.

R.I.

FRONTIÈRES DE L'UE Le nouveau système électronique suscite de vives critiques

Le nouveau système électronique aux frontières de l'UE suscite de vives critiques. Le patron de Ryanair, Michael O'Leary, a fustigé un dispositif absurde, alors que l'attente a atteint jusqu'à deux heures cet été dans plusieurs grands aéroports européens. Le directeur général de Ryanair, Michael O'Leary, a vivement critiqué le nouveau système électronique de contrôle aux frontières de l'Union européenne, dont le déploiement a entraîné d'importantes files d'attente dans plusieurs aéroports, rapporte ce 11 août le Financial Times. « Seuls les Européens ont pu inventer un non-sens pareil », a déclaré Michael O'Leary lors d'une réunion avec des investisseurs en juillet. Selon lui, Ryanair a constaté la formation de longues files d'attente dans 15 aéroports. Le nouveau dispositif vise à renforcer la sécurité aux frontières de l'UE en enregistrant les entrées et les sorties des voyageurs. Il sert également à identifier les personnes ayant dépassé la durée de validité de leur visa et à rechercher des criminels. Sa mise en place a toutefois été marquée par des retards, des dysfonctionnements techniques et des difficultés liées aux équipements. Selon le Financial Times, les temps d'attente maximaux enregistrés cet été dans deux des plus grands aéroports européens ont doublé par rapport à l'année précédente. Les données de la société d'analyse Qsensor montrent qu'à Francfort, la durée passée dans les files d'attente, pendant la période estivale, atteint un maximum de 120 minutes, contre 60 minutes un an plus tôt. À Munich, elle est passée de 31 à 60 minutes. Amsterdam a également connu une forte hausse, de 80 à 120 minutes. Adopté en 2017, l'Entry/Exit System (EES) avait vu son lancement reporté à plusieurs reprises en raison du manque de préparation des services chargés du contrôle aux frontières. Son déploiement progressif a finalement débuté en octobre dernier, avant sa mise en service complète en avril de cette année. Le système a remplacé l'apposition de tampons sur les passeports des ressortissants de pays extérieurs à l'Union européenne par un enregistrement électronique. Lors de leur première entrée dans l'espace Schengen, les voyageurs concernés doivent faire scanner leur passeport, leur visage ainsi que leurs empreintes digitales. Ces données sont ensuite utilisées pour vérifier leur identité lors des voyages suivants.

R. I.

Publicité

DÉCÈS DU DRAMATURGE SID-AHMED SAHLA

Une figure du théâtre algérien s'est éteinte

Le dramaturge, universitaire et journaliste algérien Sid-Ahmed Sahla s'est éteint mercredi matin à Oran, à l'âge de 74 ans, des suites d'une maladie. Homme de lettres passionné et figure engagée de la scène culturelle nationale, il laisse derrière lui un héritage prolifique où se croisent mémoire collective, critique sociale et amour des planches.



L'Algérie perd l'une de ses plumes les plus polyvalentes. Formé à l'économie et à la sociologie, Sid-Ahmed Sahla avait enrichi son parcours intellectuel par un passage dans l'enseignement en Italie, pays où il obtint également un diplôme en art théâtral. Durant les années

PH: DR

1980, il met à profit son savoir en enseignant à l'université, avant d'embrasser la profession de journaliste. Il exercera notamment pendant plus de

quinze ans au sein de la rédaction du quotidien La Voix de l'Oranie, menant de front sa rigueur d'informateur et son inspiration d'auteur drama-

tique.

Sur les planches, son écriture ciselée et résolument ancrée dans la mémoire socio-culturelle a marqué le répertoire contemporain. On lui doit plusieurs pièces majeures telles que « Aya Abdelkader... La poussière ne peut pas cacher la montagne », « La perte du nom », « Le quartier hanté » ou encore « La prison de Kodiah s'est effondrée ». Interprétées au Théâtre national algérien, au Théâtre régional d'Oran ainsi que sur de nombreuses scènes à travers le pays, ses créations ont régulièrement été saluées lors des éditions du Festival national du théâtre professionnel.

Fidèle jusqu'au bout à sa démarche de transmission et de documentation de l'expérience humaine, il signalait en 2025 la pièce « Dik Ellila » (Cette nuit-là), prolongeant son projet artistique dédié à la préservation du patrimoine mémoriel.

Le défunt a été inhumé mercredi dans sa ville natale de Mascara.

BOX-OFFICE

1,67 milliard de dollars en 12 jours pour Spider-Man: Brand New Day

Le phénomène continue. Peter Parker écrase le box office US avec 655 millions de dollars de recettes en Amérique du Nord. Et le nouveau film Marvel est déjà devenu le plus gros succès de l'année 2026...

Douze jours auront donc suffi à Spider-Man : Brand New Day pour entrer dans une autre dimension. Le quatrième film solo porté par Tom Holland a désormais généré 1,67 milliard de dollars dans le monde, dont 1,01 milliard à l'international et 655 millions aux États-Unis et au Canada.

Un nouveau cap symbolique pour le film de Destin Daniel Cretton, qui ne se contente plus de dominer le box-office 2026 : Brand New Day est désormais le 12e plus gros succès de l'histoire du cinéma mondial. Et la vitesse à laquelle il atteint ces sommets impressionne. Avec

plus d'un milliard de dollars récoltés à l'international en seulement 12 jours, Spider-Man: Brand New Day signe le deuxième passage le plus rapide de l'histoire au-dessus du milliard sur les marchés internationaux, juste derrière Avengers: Endgame. Le blockbuster Marvel de 2019 reste le seul film à avoir franchi ce seuil encore plus rapidement.

LE PLUS GROS FILM DE 2026

Cette nouvelle performance permet surtout à Brand New Day de prendre définitivement la tête du box-office mondial 2026. Le film dépasse désormais largement Toy Story 5, Michael et Super Mario Galaxy, le film, qui ont tous trois légèrement passé au-dessus du milliard de dollars.

Sa progression est d'autant plus remarquable que Spider-Man: Brand New Day

est le premier film consacré à Peter Parker depuis Spider-Man: No Way Home, sorti en 2021. Quatre ans après le précédent volet, le retour de Tom Holland dans le costume de l'homme-araignée a manifestement créé une attente considérable auprès du public.

Cette attente se traduit désormais par une accumulation de records et de classements historiques. En moins de deux semaines, Brand New Day est passé du statut de nouveau blockbuster Marvel à celui de l'un des plus gros succès de tous les temps.

À titre de comparaison, Spider-Man: No Way Home avait terminé sa carrière mondiale à 1,95 milliard de dollars, un total que Brand New Day a désormais largement en ligne de mire. Pour rappel, Spider-Man: Brand New Day est actuellement dans les salles de cinéma algériennes.

BARBIE 2

Pourquoi la suite de la comédie phénomène est au point mort

Trois ans après le succès colossal de Barbie en salles, la mise en chantier de sa suite se heurte à d'anciennes négociations contractuelles. Faute d'engagements signés pour un second volet lors du projet initial, Warner Bros. se retrouve aujourd'hui face aux exigences financières élevées de Margot Robbie et Ryan Gosling, alors même que l'horloge tourne vis-à-vis des droits détenus par le fabricant Mattel.

Avec plus de 1,4 milliard de dollars récoltés au box-office mondial, huit nominations aux Oscars et un impact culturel incontestable, le film Barbie réalisé par Greta Gerwig possédait tous les ingrédients pour donner naissance à une

franchise immédiate. Pourtant, la concrétisation de Barbie 2 s'avère bien plus complexe que prévu pour les dirigeants de Warner Bros. Discovery, empêtrés dans d'ardues négociations salariales avec les cheffes ouvrières du premier opus.

À l'origine de ce blocage figure une particularité contractuelle singulière. Au moment de lancer le premier long-métrage, après des années d'un développement chaotique, le studio avait accepté de ne lier la réalisatrice Greta Gerwig, le scénariste Noah Baumbach, ainsi que les interprètes principaux Margot Robbie et Ryan Gosling, que pour un seul et unique film. Libres de tout engagement

pour une éventuelle suite, les artistes se trouvent aujourd'hui en position de force pour revaloriser significativement leurs conditions. Ryan Gosling souhaiterait notamment porter son cachet fixe à 20 millions de dollars, assorti d'un pourcentage sur les recettes.

Côté création, la volonté de poursuivre l'aventure est pourtant bien présente. Greta Gerwig et Noah Baumbach auraient déjà élaboré une piste narrative pour ce second volet. Toutefois, le duo refuse d'en présenter les détails au studio tant que l'ensemble des accords financiers et contractuels ne sera pas officiellement scellé. Les dirigeants de la division cinéma de Warner, Pam Abdy et Michael De Luca,

reconnaissent que six propositions d'accords ont déjà été soumises au cours des dernières années, sans qu'aucun terrain d'entente n'ait encore été trouvé.

La pression temporelle s'accroît par ailleurs sur Warner Bros. Discovery. Le contrat régissant les droits d'adaptation cinématographique négocié avec Mattel arrive à échéance en décembre prochain. Si aucun compromis n'est trouvé d'ici cette date butoir, le fabricant de jouets pourrait récupérer la licence commerciale de Barbie pour la proposer à un studio concurrent, contraignant le projet à repartir de zéro avec un tout autre univers créatif et un nouveau casting.

TUNISIE

Le ballet algérien à la conquête des grands festivals carthaginois

Dans le cadre de la consolidation des liens culturels et de la coopération artistique entre l'Algérie et la Tunisie, l'Office national pour la culture et l'information (ONCI) effectue cette semaine une tournée majeure de l'autre côté de la frontière. Du 11 au 17 août, les artistes algériens investissent les scènes tunisiennes pour mettre à l'honneur la diversité du patrimoine national, avec comme point d'orgue une prestation très attendue lors de la 60e édition du prestigieux Festival international de Carthage.

C'est une véritable ambassade culturelle qui s'installe en terre tunisienne. Mandaté par le ministère de la Culture et des Arts, le Ballet de l'ONCI prend part à une série d'événements artistiques de premier plan destinés à célébrer la mémoire, le rythme et la création algérienne. À travers des chorégraphies inspirées des différentes régions du pays, la troupe s'attache à offrir au public tunisien une immersion complète dans la richesse matérielle et immatérielle du patrimoine algérien.

Sur scène, le spectacle s'annonce aussi visuel que sonore. La profusion des costumes traditionnels s'allie aux mélodies ancestrales et aux danses populaires pour illustrer l'immense variété culturelle de l'Algérie, allant des rythmes sahariens aux sonorités de l'Atlas et du littoral. Cette présence artistique d'envergure dépasse le cadre de la simple performance scénique : elle incarne la volonté partagée d'entretenir un dialogue culturel permanent et de resserrer davantage les liens de fraternité qui unissent les deux peuples.

MUSIQUE

Rod Stewart annule la fin de sa tournée aux États-Unis

Le chanteur britannique Rod Stewart, âgé de 81 ans, a annulé la fin de sa tournée aux États-Unis, y compris plusieurs concerts prévus à Las Vegas, à la suite d'une opération du cœur. L'artiste a subi "avec succès une intervention de routine consistant à la pose d'un stent coronaire", indique un message publié dans la nuit de mardi à mercredi sur son compte Instagram. Il va prendre "les quatre prochaines semaines pour se reposer et retrouver pleinement la forme avant de remonter sur scène", est-il également écrit. "Malheureusement, cela signifie qu'il ne pourra pas poursuivre sa tournée actuelle". Le chanteur à la voix éraillée et aux cheveux blonds en pétard a donc dû écourter sa tournée aux États-Unis et au Mexique qui devait durer jusqu'en septembre. Il devait notamment se produire au Caesars Palace à Las Vegas. "Je me sens déjà mieux et je suis en bonne voie de guérison", a encore assuré Rod Stewart dans le même message sur Instagram. Rod Stewart "se porte très bien et a repris ses activités quotidiennes habituelles", ajoute encore le message. Le chanteur avait déjà dû annuler plusieurs concerts aux États-Unis pour raison de santé en mai et juin. Il avait alors évoqué une sinusite et une laryngite. Au mois de juin, il avait été mis sous oxygène lors d'un concert dans l'Utah et avait confié au public qu'il avait failli s'évanouir, selon plusieurs médias. S'il a encore sorti un album en 2024, "Swing Fever", il a connu son apogée dans les années 1970 et 1980. En 1971, "Maggie May" a été son premier single à arriver en tête des hit parades. Les tubes se sont enchaînés avec une reprise de "Sailing", ou encore "Tonight I'm yours", "Baby Jane".

Recette du jour



RAGOÛT DE POULET

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 pincée de safran
- 1 poulet entier, coupé en morceaux
- Sel et poivre fraîchement moulu
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 3 oignons moyens, hachés
- 3 gousses d'ail, hachées
- 15 ml (1 c. à soupe) de gingembre frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de curcuma
- 1 bâton de cannelle
- 15 ml (1 c. à soupe) graines de cumin, grillées et moulues
- 500 à 750 ml (2 à 3 tasses)

- de bouillon de poulet
- 1 poignée de raisins secs
- 250 ml (1 tasse) de pois chiches
- 175 ml (3/4 tasse) d'olives vertes, dénoyautées et coupées en deux
- 2 citrons (jus seulement)
- 1 poignée de persil italien, haché
- 1 poignée de coriandre hachée

Préparation
Tremper le safran pendant 10 minutes dans 2 c. à soupe d'eau. Mettre de côté.
Assaisonner les morceaux de poulet de sel et de poivre.

Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle à feu moyen-élevé. Lorsque l'huile est chaude, ajouter les morceaux de poulet. Cuire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés de tous les côtés (10 minutes). Transférer le poulet à une grande assiette.
Ajouter les oignons, l'ail, le gingembre, le curcuma, le bâton de cannelle et le cumin au faitout. Cuire jusqu'à ce que les oignons soient ramollis et légèrement dorés (5 minutes). Incorporer le mélange de safran.
Remettre les morceaux de poulet dans la poêle, en

ajoutant le jus qui s'est accumulé dans l'assiette. Ajouter suffisamment de bouillon pour couvrir à peine le poulet. Porter à ébullition ensuite ajouter les raisins secs et les pois chiches. Baisser à feu doux et mijoter à couvert en remuant régulièrement. Cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre et bien cuit (30 à 35 minutes). Ajouter le jus de citron, les olives vertes, la coriandre et le persil et poursuivre cuisson (5 à 10 minutes de plus). Garnir de coriandre fraîche et de persil.

Gâteau du Jour

GÂTEAU AUX POMMES

Ingrédient:

- 4 pommes
- 170 g de farine
- 135 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 150 ml de crème liquide
- 75 g de beurre + un peu pour le moule

RÉALISATION

Attendrissez le beurre façon crème, puis battez avec les sucres (et vanillé) jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez les œufs un par un, et fouettez pour revenir à une texture homogène. Ajoutez ensuite la crème liquide, le rhum puis re-mélangez.



Ajoutez ensuite la farine et levure puis homogénéisez. Lavez, épluchez les pommes, retirez le trognon, puis coupez-les en deux. Détaillez les ensuite en fines lamelles. Dans un moule à manqué beurré : Déposez environ 1/3 de pâte. Ajoutez ensuite la moitié des lamelles de pommes. Recouvrez du restant de pâte. Disposez joliment le restant de lamelles de pommes sur le dessus. Enfouez le gâteau à 180°C pour 30 à 35 minutes. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : le gâteau est prêt quand la pointe de couteau ressort sèche. Servez le gâteau pommes tiède ou à température ambiante. Si vous aimez les gâteaux bien sucrés, vous pourrez saupoudrer d'un peu de sucre glace à la sortie du four (et après démoulage).

Conseil du jour

Un traitement de substitution nicotinique adapté pour arrêter de fumer

- timbres (ou patchs à la nicotine) à appliquer sur la peau.
- gommes à mâcher.
- nicotine à aspirer grâce à un inhalateur.
- nicotine en pulvérisation buccale par sprays.
- comprimés à sucer ou à faire fondre sous la langue.

Le saviez-vous?



Lorsque vous faites tremper des amandes dans de l'eau pendant la nuit...



Vous aidez à réduire la teneur en antinutriments et cela les rend plus bénéfiques pour le corps. Le simple de faire tremper les amandes « améliore leur apport nutritif ».

Bon à savoir !

Le fromage est une véritable source de calcium. De plus, un apport suffisant en calcium permet de faire baisser et de maintenir la pression artérielle. Mais attention à ne pas en abuser, car une consommation trop élevée en calcium peut avoir l'effet contraire et nuire fortement à la santé.



Astuce du jour:

DÉBOUCHEZ LES CANALISATIONS AVEC DU BICARBONATE

Débouchez les tout en douceur avec du bicarbonate et du vinaigre blanc. Pour cela, faites chauffer un litre d'eau bouillante puis ajoutez-y 200 g de bicarbonate de soude, 20 cl de vinaigre blanc et 200 g

de sel. Une fois que vous aurez mélangé tous les composants, la préparation va se mettre à bouillonner de manière impressionnante : c'est prêt ! C'est alors le moment de verser la solution dans le

CITATION DU JOUR

"La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre"

conduit bouché. Attendez environ une demi-heure puis rincez avec de l'eau bouillante.

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

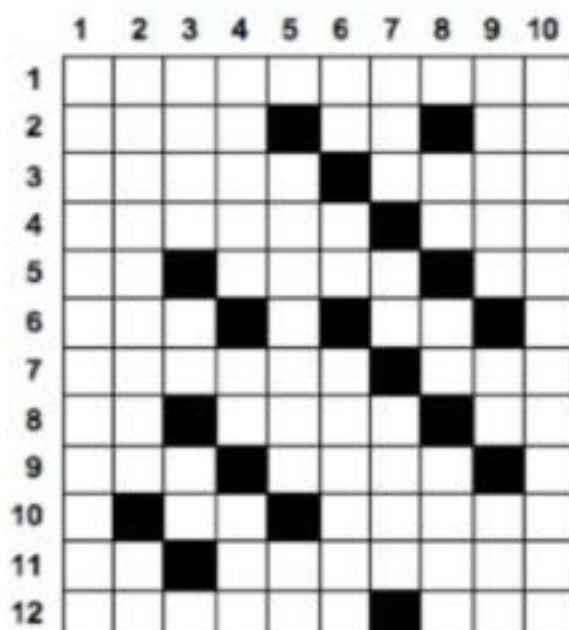
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



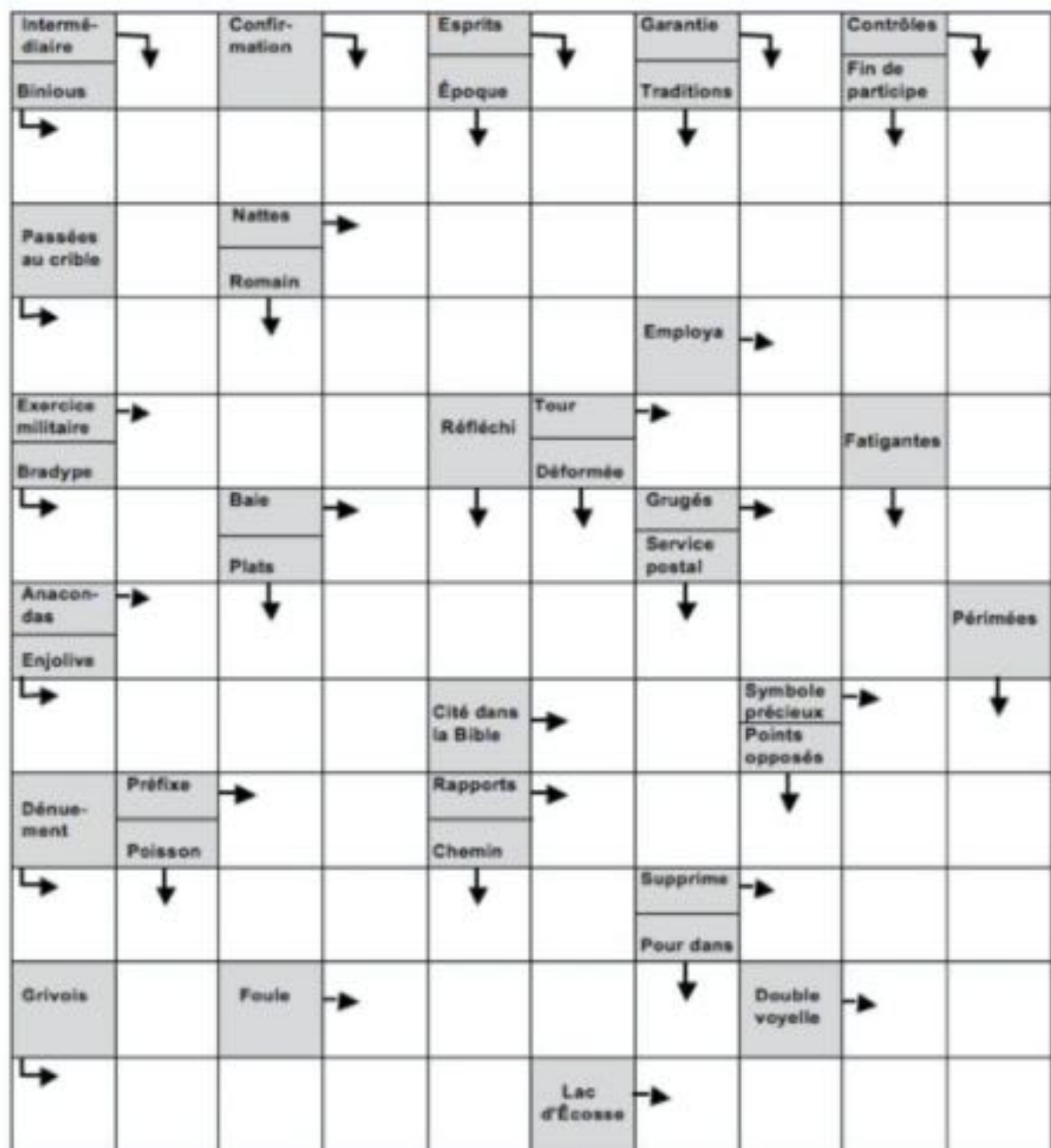
HORIZONTALEMENT

1 - Qui ne peut être révoqué - 2 - Carrière - Patrie d'Abraham - Un peu de navet - 3 - Égaux - Apprécié - 4 - Moqueries - Écorce de chêne - 5 - Préposition - Coupe - Réfléchi - 6 - Pied de vigne - Diapason - 7 - Avances - Pillage - 8 - Titane - Ciboulot - Pronom - 9 - Fin de participe - Mine - 10 - Drame nippon - Niais - 11 - Phase lunaire - Ensemble des couleurs utilisées par un artiste peintre - 12 - Dure - Fin de participe.

VERTICALEMENT

1 - Malédiction proférée contre quelqu'un - 2 - Sottise - Largeur d'une étoffe - 3 - Plante aromatique - Praséodyme - Étain - 4 - Religieuses - Haute tension - Trou dans un mur - 5 - Privées d'eau - Argon - 6 - Aperçu - Degré d'une échelle - Assuré - 7 - Convendra - Article - Arme - 8 - Moitié de huit - Talent - Greffe - 9 - Moines bouddhistes - Astate - Quart chaud - 10 - Qui s'effacent peu à peu.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Rapide, vif comme l'éclair (10 lettres)

F	E	F	D	R	U	O	S	N	O	R	I	V	A	U	E	L	G
E	E	S	E	T	U	E	M	E	N	O	L	A	T	S	A	R	E
E	U	R	I	C	O	U	R	E	R	A	J	S	V	A	H	S	
S	E	V	M	O	L	S	A	I	N	E	G	E	I	N	E	A	S
I	T	T	E	E	T	L	A	R	I	V	M	R	D	P	I	I	O
R	R	N	U	B	R	F	I	S	S	A	P	E	J	O	R	E	R
P	E	E	T	E	T	T	G	I	O	D	E	L	A	L	O	E	C
E	N	V	O	S	N	N	O	T	E	J	I	A	R	A	C	L	E
R	I	E	I	S	A	E	R	V	I	L	T	M	S	G	S	R	R
E	S	T	D	A	T	N	I	L	A	M	R	R	E	T	E	E	I
M	I	N	I	C	S	T	E	V	A	N	O	O	U	O	T	P	O
I	S	I	R	E	E	T	E	V	R	O	S	N	O	L	N	E	P
T	S	O	V	L	T	E	S	N	E	D	L	N	H	A	A	N	E
L	A	R	A	E	A	T	I	R	C	E	N	E	I	F	S	I	T
U	E	R	L	E	D	R	O	H	N	I	A	N	S	L	U	S	E
V	V	R	T	E	R	E	B	T	N	A	L	L	A	I	U	U	I
E	U	T	E	R	I	O	F	D	R	A	L	O	T	E	N	O	D
O	T	E	L	I	G	E	R	I	O	B	E	U	S	S	I	E	M

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLANT - ASSIS - AVIRON - BERET - BEVUE - BOIRE - CASSE - COUR-CROSSE - DENSE - DIETE - DOIGT - ECRIT - EMEUTE - EVENT - FALOT - FERMER - FOIRE - GALOP - GILET - GRANDE - HAIE - HORDE - HOUE - IDIOT - INERTE - ISSUE - JARRE - JARS - JETON - LARVE - LESINE - LIVRE - MALIN - MESSE - MOULIN - NAIN - NAVET - NORMAL - OINT - ORVET - OURLET - PASSIF - PERLE - POIRE - REPRISE - RIVAL - SAINE - SCORIE - SORTIE - SOURD - TALON - TOISE - TOLARD - ULTIME - USANTE - USINE - VERVE - VIRAL.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Vilipender - 2. Inégale - Rê - 3. Ente - Ers - 4. Di - EE - Dues - 5. Iso - Ego - Ré - 6. Cors - Ems - 7. Allègement - 8. Te - Ma - Âme - 9. Impétigo - 10. Veule - Énée - 11. En - Les - Cru - 12. Stressée.

VERTICALEMENT :

1. Vindictives - 2. In - Isolement - 3. Lee - O.R.L. - Pu - 4. Igné - Semelle - 5. Pâtée - Gâtées - 6. Ele - Gee - S.S - 7. Ne - Dommage - 8. Eu - Semonce - 9. Errer - Nè - Er - 10. Ressent - Peur.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Entériné - Véracité - Retrait - Na ! - Néo - Trots - Pi - Ruée - Et - Main - St - Sensée - Ire - Ne - Nô - Ni - Orées - S.S - Lésés - Est - Ifs - Carpes.

VERTICALEMENT :

Envenimé - Rlf - Tête - Années - Terrorisées - Raa - Une - Sec - Licite - En - Sa - Nitres - Os - Net - Ti - Sep - Ente - Rn - Se - Dé - Astreints.

MOTS MASQUÉS
DISSIDENT

2,4 millions de filles privées d'enseignement secondaire en Afghanistan

Environ 2,4 millions de jeunes Afghanes sont privées d'enseignement secondaire depuis le retour au pouvoir des talibans il y a cinq ans, un chiffre qui pourrait atteindre près de 4 millions d'ici 2030 si l'interdiction perdure, alerte mardi l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'organisation onusienne dénonce une nouvelle hausse du nombre de filles exclues de l'enseignement secondaire et appelle à la levée "immédiate et inconditionnelle" des restrictions imposées aux femmes et aux filles en Afghanistan. Elles sont 200.000 de plus en 2026 qu'en 2025 (2,2 millions), et "si l'interdiction perdure, près de quatre millions de filles pourraient (en) être privées d'ici 2030", affirme l'organisation dans un nouveau rapport. "Ces restrictions réduisent à néant deux décennies de progrès en matière d'accès à l'éducation", puisque le nombre de filles scolarisées dans l'enseignement secondaire, très limité en 2001, était passé à près d'un million en 2021, ajoute-t-elle. "L'UNESCO condamne une fois de plus les discriminations à l'encontre des femmes et des filles, et appelle au rétablissement immédiat et inconditionnel de leur droit à l'éducation", a-t-elle ajouté. Des difficultés aggravées par le manque d'eau potable, d'installations sanitaires et de chauffage dans les écoles, mais aussi les catastrophes naturelles (séismes, inondations...) qui ont frappé le pays à plusieurs reprises ces dernières années.

15 morts et 32 blessés dans le renversement d'un véhicule transportant des ouvriers en Égypte

Quinze personnes sont mortes et 32 autres ont été blessées mardi dans le renversement d'un véhicule de transport qui conduisait des ouvriers dans le gouvernorat d'Ismaïlia, dans le nord de l'Égypte, a annoncé mardi le ministère égyptien de la Santé et de la Population, dans un bilan provisoire. Dans un communiqué de presse, le porte-parole du ministère, Hossam Abdel Ghaffar, a indiqué que "selon la dernière mise à jour et à titre de bilan provisoire, l'accident a fait 15 morts et 32 blessés". Les blessés ont été transférés à l'hôpital central d'Al-Qassassine pour recevoir les soins nécessaires, tandis que le recensement des données et le suivi de leur état de santé se poursuivent, a-t-il précisé. Abdel Ghaffar a fait savoir que la cellule de crise et des urgences du ministère suit en permanence l'évolution de la situation, en coordination avec l'Autorité des soins de santé et la direction des affaires sanitaires du gouvernorat d'Ismaïlia. Le ministère a également relevé le niveau d'alerte dans les hôpitaux et veillé à la disponibilité des équipes médicales, des médicaments et des fournitures nécessaires à la prise en charge des victimes, a-t-il conclu.

Alger : ouverture au public de la 3e édition de l'exposition sur les dinosaures

L'Établissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion de l'Oued El-Harrach aménagé (ECOLOH) a ouvert au public la 3e édition de l'exposition sur les dinosaures "Algerrasic Land", au Parc de la rive ouest de l'embouchure de l'Oued El-Harrach, indique, mardi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger. "Ouverte lundi à l'initiative de l'Établissement +ECOLOH+, l'exposition a vu une affluence exceptionnelle de familles et d'enfants, venus découvrir ses différents espaces et parcours, qui proposent aux visiteurs une immersion dans l'univers des dinosaures et leur permettent de découvrir leurs différentes espèces et caractéristiques, à tra-

vers de grandes figurines de dinosaures, accompagnées de panneaux explicatifs, ainsi qu'un espace retraçant l'histoire de ces créatures et leur évolution au fil des âges", souligne le communiqué. Cette 3e édition propose "un programme diversifié alliant apprentissage et divertissement, à travers l'organisation d'activités éducatives et ludiques destinées aux enfants, outre l'aménagement d'espaces de détente dans le parc". L'organisation de cette exposition intervient dans le cadre de "l'animation de la ville d'Alger durant la saison estivale, avec pour objectif de proposer des activités familiales, alliant loisirs et acquisition de connaissances, notamment durant l'été".



Sécheresse des sols : 95% de la France et 99% de la Suisse touchées



À moins 95% du territoire métropolitain français était touché par la sécheresse en juillet, alors qu'en Suisse, la situation est encore plus marquée, avec 99% du territoire concerné, deux records depuis le début des données de l'Observatoire européen de la sécheresse en 2012. D'autres pays européens ont également enregistré pour 2026 des niveaux records pour un mois de juillet, notamment la Hongrie avec 94% de son territoire touché, la Slovaquie avec 93% et l'Autriche avec 91%. À l'échelle de l'Union européenne, plus de la moitié des sols sont secs, faisant de juillet 2026 le deuxième mois de juillet le plus sec jamais enregistré, derrière juillet 2022. L'indicateur de sécheresse utilisé par l'Observatoire européen, dans le cadre du programme Copernicus, basé sur des observations satellitaires, combine trois paramètres à savoir les précipitations, l'humidité des sols et l'état de la végétation. En Angleterre, 71% du territoire, sont désormais concernés par une situation de sécheresse, selon l'Agence de l'environnement britannique. La situation s'est aggravée depuis le 29 juillet, date à laquelle l'agence avait indiqué que plus de la moitié de l'Angleterre était déjà touchée. De nouvelles régions sont désormais concernées, portant à environ 45 millions le nombre de personnes vivant dans les zones affectées, a indiqué l'agence dans un communiqué.

Climat : les vagues de chaleur extrêmes deviennent plus fréquentes et plus longues

Les vagues de chaleur extrêmes deviennent de plus en plus fréquentes, intenses et longues sous l'effet du changement climatique, a indiqué mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), relevant que l'Europe connaît actuellement une nouvelle période de températures exceptionnellement élevées. "Les vagues de



chaleur extrêmes sont de plus en plus fréquentes, plus

intenses, durent plus longtemps et couvrent des zones beaucoup plus vastes que dans les climats plus frais du passé", a déclaré John Kennedy, responsable de l'information climatique à l'OMM, lors d'une conférence de presse à Genève. Selon M.Kennedy, la vague de chaleur qui touche actuellement l'Europe, continent qui se réchauffe le plus rapidement au monde, résulte principalement de l'interaction entre le réchauffement climatique et un schéma persistant de systèmes de haute pression dans l'hémisphère Nord. Ces systèmes emprisonnent l'air chaud,

réduisent la couverture nuageuse et empêchent l'arrivée d'air plus frais, favorisant ainsi une accumulation de chaleur sur de vastes régions pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Le responsable de l'OMM a écarté par ailleurs un lien avec le phénomène El Nino, les conditions dans le Pacifique tropical étant actuellement neutres. Les températures élevées sont également accentuées par des mers exceptionnellement chaudes et des sols desséchés. Les vagues de chaleur marines en Méditerranée et dans les eaux à l'ouest de l'Europe apportent une chaleur supplémentaire aux systèmes de haute pression, tandis que l'assèchement des sols favorise une hausse plus rapide des températures. "Beaucoup de ces facteurs se conjuguent pour nous donner les chaleurs record que nous observons cette année", a conclu M.Kennedy.

Chaleur record en Europe de l'Ouest pour le début de l'été 2026

L'Europe occidentale a connu son début d'été le plus chaud jamais enregistré, avec une période juin-juillet à un niveau record, sur fond de vagues de chaleur à répétition, de sécheresse généralisée et d'incendies dramatiques, alimentés par le réchauffement climatique. Les océans de la planète ont aussi atteint en juillet 2026 des niveaux de chaleur inédits pour ce mois, a indiqué lundi l'observatoire européen du changement climatique dans son bulletin mensuel. "Nous n'avons pas connu un tel climat de notre vivant et peut-être même pas depuis l'avènement de notre civilisation", avait alerté mercredi devant les journalistes Carlo Buontempo, directeur du Copernicus Climate Change Service (C3S). À l'échelle mondiale, juillet 2026 est devenu, à égalité avec juillet 2024, le deuxième mois de juillet le plus chaud jamais enregistré, seulement dépassé par juillet 2023. Mais c'est en Europe occidentale, sur le continent qui se réchauffe le plus vite, que le phénomène est le plus marqué. La température moyenne combinée dans cette zone pour juin et juillet s'est élevée à 21,62° C, dépassant le record de 2022 et "reflétant la persistance exceptionnelle de la chaleur" cet été, indique Copernicus. Juin 2026 était déjà un mois de chaleur record pour la région et juillet se classe au deuxième rang des mois de juillet les plus chauds : avec une température moyenne de 22,48° C (2,53° C supérieure aux normales de la période 1991-2020), il arrive juste derrière juillet 2006 (22,54° C). Depuis mai, l'Europe de l'Ouest a subi quatre épisodes de chaleurs extrêmes, dont deux en juillet.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Roi, le Berger et la Pierre Muette (7)





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 25 km/h
Humidité : 50 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 25 km/h
Humidité : 93 %

CONTRIBUTION

LE DOUBLE SHIFT TECHNOLOGIQUE ET FINANCIER

Un nouvel ordre économique mondial

Par Abderrahmane Hadeff *

Le système économique mondial est en train de connaître une transformation qui dépasse largement les cycles conjoncturels habituels.

Nous assistons à un double shift — technologique et financier — qui pourrait constituer l'un des principaux marqueurs du passage vers un nouveau modèle économique mondial. D'un côté, une rupture technologique s'accélère sous l'impulsion de l'intelligence artificielle, des semi-conducteurs, de la robotisation, de la donnée et de la mutation des systèmes énergétiques. Ces technologies ne transforment pas uniquement quelques secteurs de pointe : elles commencent à modifier en profondeur les fonctions de production, les chaînes de valeur, les infrastructures, les modèles d'affaires et, progressivement, les rapports de compétitivité entre les économies. L'IA et les semi-conducteurs deviennent ainsi des infrastructures stratégiques de la nouvelle économie, tandis que la transition énergétique redessine les conditions d'accès à l'énergie, aux minerais critiques, aux infrastructures électriques et aux nouvelles

chaînes industrielles. Technologie, énergie et données convergent désormais pour former une nouvelle architecture productive. Mais cette transformation technologique intervient au moment où le système financier international connaît lui aussi des mouvements de fond. La fragmentation progressive de la mondialisation, la multiplication des crises, les tensions géopolitiques et la recherche de nouvelles formes de souveraineté économique commencent à provoquer des fissures dans l'architecture financière internationale construite autour du système de Bretton Woods. La domination du dollar comme monnaie de réserve et de règlement du commerce international demeure considérable, mais elle n'est plus aussi incontestée qu'auparavant. La diversification des réserves, le développement de mécanismes de règlement en monnaies nationales, la montée des systèmes de paiement alternatifs et la recherche de nouvelles formes de coopération financière témoignent d'une volonté croissante de réduire certaines dépendances. Cette évolution ne signifie pas la disparition prochaine du dollar, mais plutôt l'émergence progressive d'un système monétaire et financier plus fragmenté et potentiellement plus multipolaire. Dans le même temps, le déplacement progressif du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie constitue un autre indicateur majeur. Le poids croissant de la Chine, de l'Inde et, plus largement, des économies asiatiques dans la production industrielle, les technologies, le commerce, les infrastructures et désormais l'innovation contribue à modifier le rapport de forces économiques mondial. C'est précisément la combinaison de ces évolutions qui mérite

attention. La transition technologique modifie la géographie de la production, la transition énergétique modifie la géographie des ressources et des investissements, la transition financière modifie la géographie du pouvoir économique. Le véritable changement de paradigme pourrait donc résider moins dans chacune de ces transitions prises séparément que dans leur convergence. Nous passons progressivement d'une mondialisation principalement organisée autour de l'optimisation des chaînes de valeur, de la libre circulation des capitaux et d'un système financier largement dominé par le dollar, vers un environnement où technologie, énergie, données, capital et souveraineté deviennent étroitement interdépendants. Dans ce nouvel environnement, la compétitivité d'un pays ne pourra plus être évaluée uniquement à travers son PIB, ses coûts de production ou ses ressources naturelles. Elle dépendra également de sa capacité à maîtriser les technologies critiques, sécuriser son approvisionnement énergétique, accéder au capital, contrôler ses infrastructures numériques et s'insérer dans les nouvelles chaînes de valeur. Le monde ne change donc pas seulement de cycle économique. Il est peut-être en train de changer de modèle. Et pour les économies émergentes, notamment celles situées à l'interface entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, cette recomposition pourrait représenter non seulement un risque de marginalisation, mais aussi une fenêtre historique pour repositionner leur économie dans les nouvelles chaînes de valeur mondiales.

A. H.
(*) Consultant international en développement économique

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Sept fusils de type Kalachnikov saisis à Djanet

Les services des Douanes algériennes ont réalisé une importante opération de lutte contre la criminalité transfrontalière dans la wilaya de Djanet. Les agents de la brigade mobile des Douanes de Djanet et de la brigade polyvalente de Bordj El-Haouas, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Djanet, ont procédé, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, à deux opérations distinctes. Ces interventions ont permis la saisie de sept armes à feu de type Kalachnikov, ainsi que d'une quantité de munitions réelles et de 18 motocyclettes. Cette opération témoigne de la vigilance et de la disponibilité des services des Douanes dans la lutte contre les différentes formes de criminalité transfrontalière. Elle illustre également l'efficacité de la coordination opérationnelle entre les différents services de sécurité et les forces militaires pour renforcer la protection de la sécurité publique et préserver l'économie nationale. Ces résultats viennent ainsi confirmer la mobilisation continue des services concernés face aux réseaux impliqués dans le trafic et les activités illicites le long des zones frontalières.

Sarah O.

Dohr : 12h53	Vendredi 1 ^{er} Rabi'
Assar : 16h39	al-awwal
Maghreb : 19h43	Sobh : 04h27
Îcha : 21h12	Chourouk : 04h17

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

Drogue : retour à la peine de mort

L'Algérie mène une « guerre sans merci » contre le narcotrafic. De nombreux réseaux tombent chaque jour. D'énormes quantités de drogues et de stupéfiants sont saisies lors de ces arrestations. Ces résultats de nos services de sécurité sont appuyés par d'autres mesures en amont et en aval. Des mesures contenues dans la loi 25-03 du 1er juillet 2025 modifiant et complétant la loi 04-18 du 25 décembre 2004. En vertu de cette nouvelle loi « des tests dépistage négatifs attestant de la non consommation de stupéfiants et/ou de substances psychotropes sont exigés dans les dossiers des candidats aux concours de recrutement dans les administrations, les établissements et institutions publics, les établissements d'intérêt général et ceux ouverts au public et les institutions et organismes du secteur privé » (Art. 5 bis 9). C'est-à-dire quel que soit le type de recrutement. Secteur public et privé. Une loi suivie par le décret exécutif 26-77 du 14 janvier 2026 qui fixe les conditions et les modalités de dépistage de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes dans les établissements d'éducation, d'enseignement et de formation (FP). Cette fois, ce sont les élèves (et dans certains cas exceptionnels même ceux du primaire), les étudiants et les stagiaires de la FP qui sont concernés. Ce n'est pas tout. À cette prévention et à cette répression s'ajoute le recours à la peine capitale contre les narcotrafiquants et que le Chef de l'État a rappelé lors de sa dernière rencontre avec la presse nationale le 28 juillet dernier. La loi de juillet 2025 prévoit la peine de mort dans au moins trois infractions liées à la drogue : 1) si l'infraction est commise aux abords d'un établissement scolaire et de formation, 2) elle remplace la perpétuité dans les cas de stupéfiants synthétiques (durs), 3) dans les cas de récidives (art.16 bis 2 alinéa 3, art. 21 bis alinéa 2 et 8). Ce qui corrobore la déclaration du président Tebboune qui a qualifié la lutte contre le narcotrafic de « guerre sans merci ». Il est utile de rappeler à l'opinion que l'Algérie n'a jamais aboli la peine de mort. Elle a cependant adopté un moratoire depuis 1993, qui est une suspension provisoire des exécutions, qui peut être levée à tout moment. Ce qui semble être le cas présentement. Parmi les pays qui appliquent la peine de mort, il y a les États-Unis, la Chine, le Vietnam, Singapour, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, Cuba, l'Égypte, etc... Il y a lieu de constater que là où la peine de mort existe, les trafiquants de drogue ne s'y hasardent pas. Ce qui donne à la peine capitale un effet dissuasif incomparable. Autre moyen de lutte récemment introduit dans notre pays : les tests salivaires anti-drogues des automobilistes lors de contrôles routiers qui se sont généralisés, depuis peu, à travers l'ensemble du pays. Y sont ajoutés les tests d'alcoolémie qui sont appliqués même si la consommation d'alcool est quasiment nulle. Ceci pour plusieurs raisons dont la principale est l'odeur qu'elle dégage et qui expose immédiatement l'auteur à la poursuite des vérifications en laboratoires au moyen d'une prise de sang. Les drogues et les stupéfiants sont inodores mais comporte des signes qui attirent l'attention. Comme les yeux rouges vitreux et/ou un comportement qui alterne nervosité et ralentissement des gestes...Les gendarmes et les policiers sont formés pour détecter, au premier regard, les présumés consommateurs de drogues et de stupéfiants. En conclusion, on peut dire sans se tromper que le recours à la peine de mort indique que l'ampleur prise par le narcotrafic ne laisse pas d'autre choix. C'est une guerre par procuration que nos ennemis nous livrent en utilisant les drogues et stupéfiants comme armes de destruction massive ciblant notamment notre jeunesse. Nous ne cesserons pas de dire que cette guerre doit mobiliser l'ensemble des Algériens aux côtés de nos forces de sécurité avec, à leur tête, notre Armée. Par le moindre signalement, qu'il s'agisse du petit revendeur jusqu'aux « barons » ou même ces bandes de quartiers qui trouvent leur « courage » dans la consommation de Cam et de psychotropes. Ces bandes qui sont souvent filmés par des citoyens et cueillis sans ménagements par les policiers et gendarmes. L'heure est à la défense du pays qui a été libéré grâce au sacrifice de millions de chouchous. Un héritage dont nous devons être dignes et que nous nous devons protéger et transmettre, à notre tour, à nos enfants !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

GHAZA, OUBLIÉE DE TOUS ...

